

REVUE

Voltaire

11

2011

Voltaire patriarche



R E V U E

Voltaire

Revue annuelle publiée par la Société des études voltairiennes et l'Équipe « Voltaire en son temps » du Centre d'étude de la langue et de la littérature françaises des XVII^e et XVIII^e siècles.

Codirecteurs

José-Michel MOUREAUX
19, jardin Boieldieu, 92800 PUTEAUX
josemichelmoreaux@free.fr

Olivier FERRET
4, rue Neyret, 69001 LYON
olivier.ferret@univ-lyon2.fr

Rédactrice en chef

Myrtille MÉRICAM-BOURDET
54, avenue Foubert, 59110 LA MADELEINE
myrtille.mericam-bourdet@univ-lyon2.fr

Les articles doivent être envoyés aux Codirecteurs par courrier électronique, dans un fichier Word attaché. Toute correspondance concernant la rédaction doit être adressée impersonnellement aux Codirecteurs. Les volumes envoyés pour compte rendu doivent être adressés à :

Laurence MACÉ
2, rue Erlanger, 75016 PARIS
laurence.mace@laposte.net

Tous les articles publiés dans la *Revue Voltaire* sont soumis à une double expertise.

Comité de direction : Nicholas CRONK, Jean DAGEN, Olivier FERRET, Nicolai KOPANEV, Sylvain MENANT, Myrtille MÉRICAM-BOURDET, Christiane MERVAUD, José-Michel MOUREAUX.

Comité de lecture : M.-H. COTONI, professeur émérite à l'université de Nice ; N. ELAGUINA, conservatrice générale, Manuscrits occidentaux, Bibliothèque nationale de Russie ; C. GUYON-LECOQ, Maître de conférences à l'université de Picardie-Jules-Verne ; G. IOTTI, professeur à l'université de Pise ; J. IVERSON, professeur au Whitman College, Washington ; J. VERCRUYSE, professeur émérite à la Vrije U. Brussel ; Ch. WIRZ, ancien conservateur de l'Institut et Musée Voltaire, Genève ; P. ZABOROV, directeur de recherches à l'Institut de littérature russe de l'Académie des sciences de Russie, Saint-Pétersbourg.

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES VOLTAIRIENNES

<http://voltaire.lire.ish-lyon.cnrs.fr>

Bureau

Présidente d'honneur : Christiane Mervaud

Président : Nicholas Cronk

Vice-présidente : Marie-Hélène Cotoni

Secrétaire général : Olivier Ferret

Trésorière : Laurence Macé

Secrétaire : Myrtille Méricam-Bourdet

Conseil d'administration

Annick Azerhad, Christophe Cave, Marie-Hélène Cotoni, Nicholas Cronk, Michel Delon, Olivier Ferret, Russell Goulbourne, Claude Lauriol, Laurence Macé, Myrtille Méricam-Bourdet, Christiane Mervaud, José-Michel Moureaux, Christophe Paillard, Charles Wirz.

Les cotisations doivent parvenir à l'adresse de la trésorière :

Laurence MACÉ
2, rue Erlanger, 75016 PARIS
laurence.mace@laposte.net

Tarifs 2011

Sociétaire : 25 €

Étudiant non salarié : 15 €

Bibliothèque et institution : 30 €

La *Revue Voltaire* est adressée gratuitement aux adhérents de la SEV.

I. LA CONSTRUCTION DU
PERSONNAGE DU « PATRIARCHE »

Nicholas Cronk et **Olivier Ferret**
Voltaire patriarche ?

José-Michel Moureaux
Voltaire apôtre. De la parodie au mimétisme.

Nicholas Cronk
L'auteur patriarche : une construction en lettres.

Christiane Mervaud
Voltaire en majesté : les « Lettres véritables »
du *Commentaire historique*.

Marc Hersant
Un patriarche en représentation : le *Commentaire
historique sur les œuvres de l'auteur de La Henriade*.

Antonio Gurrado
« Mes frères » : la constitution de la fraternité
voltairienne dans le *Sermon du rabbin Akib*.

Christophe Paillard
Voltaire et le marquis de Florian. Le rôle du cercle
familial dans l'édification du statut patriarcal de
Voltaire.

Linda Gil
De l'hommage à l'éloge : contribution à l'édification
du mythe du « patriarche » par Condorcet.
L'édition de Kehl et la *Vie de Voltaire*.

Barbara Innocenti
Le patriarche sur les planches du théâtre de la
Révolution et de l'Empire.

Sylvain Menant
Patriarcat et subconscient voltairien.

II. CORRESPONDANCE

Nicholas Cronk
La correspondance de Voltaire : la première mise à
jour (2011) de l'édition de Th. Besterman.

Nicholas Cronk
La correspondance de Voltaire dans les collections
de la Pierpont Morgan Library : lettres et documents
inédits.

Nicholas Cronk

Notes sur deux lettres de Voltaire passées en vente :
D17279a et D20759-N1.

Christophe Paillard

Un billet inédit de Jean-Louis Wagnière (10 mai
[1778 ?]).

Catherine Volpilhac-Auger

Voltaire bénédictin, ou les aléas de la
correspondance.

Kelsey Rubin-Detlev

La correspondance de Voltaire et de Catherine II : un
jeu de rôle littéraire.

Giovanni Ricci

'Mio' or 'mi'? A Misprint in Besterman's Editions of
Voltaire's Letters.

Léonard Burnand

Fédor Golowkin sur les traces de Voltaire : genèse
des *Lettres diverses recueillies en Suisse*.

III. VARIA

Myrtille Méricam-Bourdet

Les inflexions du discours historique voltairien
sur l'origine dans les années 1760 : le rôle de
Rousseau.

Patrick Neiertz

Voltaire et les économistes.

Éric Francalanza

Sand et Voltaire.

Michel Mervaud

Voltaire lexicographe. Note sur la néologie, les créations
verbales et les mots rares de Voltaire, principalement
dans les *Questions sur l'Encyclopédie*.

Joan DeJean

The Mysterious Poem in Letter 20 of the *Lettres
philosophiques*.

Christophe Paillard

Les « cailloux pétrifiés » de Voltaire. Corrections
auctoriales ou modifications éditoriales ? Le traitement
de L'A. B. C. dans les éditions de Kehl et de Beuchot.

IV. COMPTES RENDUS



R E V U E

Voltaire

n° 11 • 2011

Voltaire patriarche

Publié avec le concours
du Centre national du livre



V11 · Voltaire patriarche (PDF complet)	979-10-231-2874-1
V11 · I · Voltaire patriarche ? · Nicholas Cronk & Olivier Ferret	979-10-231-2875-8
V11 · I · Voltaire apôtre. De la parodie au mimétisme · José-Michel Moureaux	979-10-231-2876-5
V11 · I · L'auteur patriarche : une construction en lettres · Nicholas Cronk	979-10-231-2877-2
V11 · I · Voltaire en majesté : les « Lettres véritables » du Commentaire historique · Christiane Mervaud	979-10-231-2878-9
V11 · I · Un patriarche en représentation : le <i>Commentaire historique sur les œuvres de l'auteur de La Henriade</i> · Marc Hersant	979-10-231-2879-6
V11 · I · « Mes frères » : la constitution de la fraternité voltairienne dans le <i>Sermon du rabbin Akib</i> · Antonio Garrado	979-10-231-2880-2
V11 · I · Voltaire et le marquis de Florian. Le rôle du cercle familial dans l'édification du statut patriarcal de Voltaire · Christophe Paillard	979-10-231-2881-9
V11 · I · De l'hommage à l'éloge : contribution à l'édification du mythe du « patriarche » par Condorcet. L'édition de Kehl et la Vie de Voltaire · Linda Gil	979-10-231-2882-6
V11 · I · Le patriarche sur les planches du théâtre de la Révolution et de l'Empire · Barbara Innocenti	979-10-231-2883-3
V11 · I · Patriarcat et subconscient voltairien · Sylvain Menant	979-10-231-2884-0
V11 · II · La correspondance de Voltaire : la première mise à jour (2011) de l'édition de Th. Besterman · Nicholas Cronk	979-10-231-2885-7
V11 · II · La correspondance de Voltaire dans les collections de la Pierpont Morgan Library : lettres et documents inédits · Nicholas Cronk	979-10-231-2886-4
V11 · II · Notes sur deux lettres de Voltaire passées en vente : D17279a et D20759-N1 · Nicholas Cronk	979-10-231-2887-1
V11 · II · Un billet inédit de Jean-Louis Wagnière (10 mai [1778 ?]) · Christophe Paillard	979-10-231-2888-8
V11 · II · Voltaire bénédictin, ou les aléas de la correspondance · Catherine Volpilhac-Auger	979-10-231-2889-5
V11 · II · La correspondance de Voltaire et Catherine II : un jeu de rôle littéraire · Kelsey Rubin-Detlev	979-10-231-2890-1
V11 · II · "Mio" or "mi"? A Misprint in Besterman's Editions of Voltaire's Letters · Giovanni Ricci	979-10-231-2891-8
V11 · II · Fédor Golowkin sur les traces de Voltaire : genèse des <i>Lettres diverses recueillies en Suisse</i> · Léonard Burnand	979-10-231-2892-5
V11 · III · Les inflexions du discours historique voltairien sur l'origine dans les années 1760 : le rôle de Rousseau · Myrtille Méricam-Bourdet	979-10-231-2893-2
V11 · III · Voltaire et les économistes · Patrick Neiertz	979-10-231-2894-9
V11 · III · Sand et Voltaire · Éric Francalanza	979-10-231-2895-6
V11 · III · Voltaire lexicographe. Note sur la néologie, les créations verbales et les mots rares de Voltaire, principalement dans les <i>Questions sur l'Encyclopédie</i> · Michel Mervaud	979-10-231-2896-3
V11 · III · The Mysterious Poem in Letter 20 of the <i>Lettres philosophiques</i> · Joan DeJean	979-10-231-2897-0
V11 · III · Les « cailloux pétrifiés » de Voltaire. Corrections auctoriales ou modifications éditoriales ? Le traitement de <i>L'A. B. C.</i> dans les éditions de Kehl et de Beuchot · Christophe Paillard	979-10-231-2898-7
V11 · IV · Comptes rendus	979-10-231-2899-4

Les SUP, anciennement PUPS, sont un service général de la faculté des Lettres de Sorbonne Université

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2011

ISBN de l'édition papier : 978-2-84050-753-6

Mise en page : Compo-Méca s.a.r.l. (Mouguerre) d'après le graphisme de Patrick Van Dieren

© Sorbonne Université Presses, 2022

Adaptation numérique : Emmanuel Marc Dubois/3d2s

SUP

Maison de la Recherche, Sorbonne Université, 28, rue Serpente, 75006 Paris

tél. : (33)(0)1 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

<https://sup.sorbonne-universite.fr>

SOMMAIRE

Liste des sigles et abréviations.....	7
---------------------------------------	---

I

LA CONSTRUCTION DU PERSONNAGE DU « PATRIARCHE »

Voltaire patriarche ?.....	11
Nicholas Cronk & Olivier Ferret	
Voltaire apôtre. De la parodie au mimétisme*.....	23
José-Michel Moureaux	
L'auteur patriarche : une construction en lettres.....	47
Nicholas Cronk	
Voltaire en majesté : les « lettres véritables » du <i>commentaire historique</i>	61
Christiane Mervaud	
Un patriarche en représentation : le <i>commentaire historique sur les œuvres de l'auteur de La Henriade</i>	109
Marc Hersant	
« Mes frères » : la constitution de la fraternité voltairienne dans le <i>sermon du rabbin Akib</i>	121
Antonio Gurrado	
Voltaire et le marquis de Florian. le rôle du cercle familial dans l'édification du statut patriarcal de Voltaire.....	135
Christophe Paillard	
De l'hommage à l'éloge : contribution à l'édification du mythe du « patriarche » par Condorcet. l'édition de Kehl et la <i>Vie de Voltaire</i>	153
Linda Gil	
Le patriarche sur les planches du théâtre de la Révolution et de l'Empire.....	167
Barbara Innocenti	
Patriarcat et subconscient voltairien.....	181
Sylvain Menant	

II

CORRESPONDANCE : INÉDITS ET ÉTUDES

	La correspondance de Voltaire : la première mise à jour (2011) de l'édition de Th. Besterman.....	195
	Nicholas Cronk	
	La correspondance de Voltaire dans les collections de la Pierpont Morgan Library : lettres et documents inédits.....	197
	Nicholas Cronk	
	Notes sur deux lettres de Voltaire passées en vente : d17279a et d20759-n1	219
	Nicholas Cronk	
	Un billet inédit de Jean-Louis Wagnière (10 mai [1778 ?]).....	221
	Christophe Paillard	
4	Voltaire bénédictin, ou les aléas de la correspondance.....	225
	Catherine Volpillac-Auger	
	La correspondance de Voltaire et Catherine II : un jeu de rôle littéraire.....	237
	Kelsey Rubin-Detlev	
	“Mio” or “mi”? a Misprint in Besterman’s Editions of Voltaire’s Letters.....	257
	Giovanni Ricci	
	Fédor Golowkin sur les traces de Voltaire : genèse des <i>Lettres diverses recueillies en suisse</i>	265
	Léonard Burnand	

III

VARIA

	Les inflexions du discours historique voltairien sur l'origine dans les années 1760 : le rôle de Rousseau.....	275
	Myrtille Méricam-Bourdet	
	Voltaire et les économistes.....	287
	Patrick Neiertz	
	Sand et Voltaire.....	321
	Éric Francalanza	

Voltaire lexicographe. note sur la néologie, les créations verbales et les mots rares de Voltaire, principalement dans les <i>Questions sur l'encyclopédie</i>	341
Michel Mervaud	
The Mysterious Poem in Letter 20 of the <i>Lettres philosophiques</i>	367
Joan DeJean	
Les « cailloux pétrifiés » de Voltaire.corrections auctoriales ou modifications éditoriales ? le traitement de <i>l'a. b. c.</i> dans les éditions de Kehl et de Beuchot	373
Christophe Paillard	

IV

COMPTES RENDUS

<i>Les Œuvres complètes de Voltaire</i> , t. 22. <i>Essai sur les mœurs et l'esprit des nations</i> (II). <i>Avant-propos et chapitres 1-37</i> , Oxford, Voltaire Foundation, 2009, lii + 574 p.....	389
John Iverson	
<i>Les Œuvres complètes de Voltaire</i> , t. 39. <i>Questions sur l'Encyclopédie</i> (III) (Aristote-Certain), Oxford, Voltaire Foundation, 2008, xxx + 626 p.	391
Jean Dagen	
<i>Les Œuvres complètes de Voltaire</i> , t. 45A. <i>Œuvres de 1753-1757</i> [<i>Examen du Testament politique du cardinal Alberoni ; L'Orphelin de la Chine ; Épître de l'auteur, en arrivant dans sa terre près du lac de Genève, en mars 1755 ; Poème sur le désastre de Lisbonne ; Shorter verse of 1753-1757</i>], Oxford, Foundation, 2009, xii + 456 p.....	394
Sylvain Menant	
<i>Les Œuvres complètes de Voltaire</i> , t. 45C. <i>Paméla ; Mémoires pour servir à la vie de Monsieur de Voltaire, écrits par lui-même</i> , Oxford, Voltaire Foundation, 2010, xxxvi + 468 p.....	397
Florence Magnot-Ogilvy	
<i>Les Œuvres complètes de Voltaire</i> , t. 49A. <i>Sermon des cinquante ; Œuvres de 1758-1759</i> [<i>Précis de l'Écclésiaste ; Précis du Cantique des cantiques ; Lettre sur le Messie ; Réfutation d'un écrit anonyme contre la mémoire de feu Monsieur Joseph Saurin ; Des allégories ; Mémoire sur le libelle clandestinement imprimé à Lausanne sous le titre de Guerre de Monsieur de Voltaire ; Requête aux magnifiques seigneurs curateurs de l'Académie de Lausanne ; Extraits de plusieurs morceaux de l'éloge funèbre du cordonnier Reinhart par Sa Majesté le roi de Prusse ; Ariste et Acrotal ; Un sauvage et un bachelier ; Entretiens chinois ; Histoire d'un bon bramin</i>], Oxford, Voltaire Foundation, 2010, xxvi + 506 p.	402
Alain Sandrier	

- Les Œuvres complètes de Voltaire*, t. 63B. *Œuvres de 1767 (II)* [*Les Honnêtetés littéraires ; Lettre de Monsieur de Voltaire à Monsieur Élie de Beaumont ; Lettre sur les panégyriques ; Fragment des instructions pour le prince royal de *** ; Du divorce ; De la liberté de conscience ; Lettre d'un membre du conseil de Zurich, à Monsieur D***, avocat à Besançon ; Lettre d'un avocat au nommé Nonnotte, ex-jésuite ; Lettres à Son Altesse Monseigneur le prince de *** ; Relation de la mort du chevalier de La Barre ; Shorter verse of 1767*], Oxford, Voltaire Foundation, 2008, xx + 636 p.408
 Christophe Cave
- Les Œuvres complètes de Voltaire*, t. 75B. *Fragments sur l'Inde et sur le général Lalli*, Oxford, Voltaire Foundation, 2009, xviii + 346 p. 415
 Myrtille Méricam-Bourdet
- 6 Voltaire, *Lettres philosophiques*. Édition critique par Olivier Ferret et Antony McKenna, Paris, Éditions Classiques Garnier, coll. « Bibliothèque du XVIII^e siècle », 2010, 604 p.418
 Nicholas Cronk
- Voltaire : textes interdits*. Textes choisis et présentés par Laurence Macé, Paris, Éditions Garnier, 2010, 191 p.420
 Nicholas Cronk
- James Hanrahan, *Voltaire and the parlements of France*, SVEC 2009:06, Oxford, Voltaire Foundation, 2009, xii + 265 p. 421
 Myrtille Méricam-Bourdet
- Jörg Kreuzt, *Cosimo Alessandro Collini (1727-1806). Ein europäischer Aufklärer am kurpfälzischen Hof*, Ubstadt-Weiher, Verlag regionalkultur, coll. « Mannheimer historische Schriften », 2009, 682 p.422
 Ewa Mayer
- Christophe Paillard, *Voltaire en son château de Ferney*, Paris, Éditions du Patrimoine-Centre des monuments nationaux, 2010, 64 p.426
 Sylvain Menant

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

Bengesco	Georges Bengesco, <i>Voltaire. Bibliographie de ses œuvres</i> , Paris, Librairie académique Perrin, 1882-1890, 4 vol.
BnC	<i>Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale. Auteurs : t. 214 ; Voltaire</i> , éd. H. Frémont et autres, Paris, 1978, 2 vol.
BV	M. P. Alekseev et T. N. Kopreeva, <i>Bibliothèque de Voltaire : catalogue des livres</i> , Moscou, 1961.
CN	<i>Corpus des notes marginales de Voltaire</i> , Berlin/Oxford, Akademie-Verlag/Voltaire Foundation, 1979- [7 vol. parus].
D	Voltaire, <i>Correspondence and related documents</i> , éd. Th. Besterman, <i>OCV</i> , t. 85-135, Oxford, Voltaire Foundation, 1968-1977.
<i>Dictionnaire général de Voltaire</i>	R. Trousson et J. Vercauteren (dir.), <i>Dictionnaire général de Voltaire</i> , Paris, Champion, 2003.
<i>Inventaire Voltaire</i>	J. Goulemot, A. Magnan et D. Masseur (dir.), <i>Inventaire Voltaire</i> , Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 1995.
k84	<i>Œuvres complètes de Voltaire</i> , [Kehl], Société littéraire typographique, 1784-1789, 70 vol. in-8°.
M	Voltaire, <i>Œuvres complètes</i> , éd. L. Moland, Paris, Garnier, 1877-1882, 52 vol.
OCV	<i>Les Œuvres complètes de Voltaire / The Complete Works of Voltaire</i> , Oxford, Voltaire Foundation [édition en cours].
OH	Voltaire, <i>Œuvres historiques</i> , éd. R. Pomeau, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1957.
SVEC	<i>Studies on Voltaire and the Eighteenth Century</i> , Oxford, Voltaire Foundation.
VST	R. Pomeau et coll., <i>Voltaire en son temps</i> , 2 ^e éd., Oxford/Paris, Voltaire Foundation/Fayard, 1995, 2 vol.
w75G	Voltaire, <i>La Henriade, divers autres poèmes et toutes les pièces relatives à l'épopée</i> , Genève, [Cramer et Bardin], 1775, 40 vol. in-8° [édition dite « encadrée »].

IV

Comptes rendus

Les Œuvres complètes de Voltaire, t. 22. *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* (II). *Avant-propos et chapitres 1-37*, Oxford, Voltaire Foundation, 2009, lii + 574 p.

Complète, claire, impressionnante. L'édition critique de l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* (OCV, t. 21-27B) sera une tâche de longue haleine : le texte principal occupera six volumes, suivi d'un volume supplémentaire pour les pièces annexes et l'index global ; une introduction générale couronnera le tout. Mais déjà ce premier volume révèle les principes qui guident l'entreprise ainsi que la grande qualité du travail effectué par les éditeurs.

L'établissement du texte est assuré par Henri Duranton selon des critères indiscutables. Les deux manuscrits du premier état du texte sont pris en compte, ainsi que la publication de chapitres épars dans le *Mercure de France* en 1745, l'édition Néaulme de 1753 (parue sans l'accord de Voltaire), et toutes les éditions auxquelles Voltaire a participé de près ou de loin. Bien entendu, l'*encadrée corrigée* est retenue comme texte de base, l'exemplaire de Saint-Petersbourg contenant les dernières corrections de Voltaire, ajoutées peu avant son départ pour Paris en 1778. « Par précaution », ajoutent les éditeurs, l'édition de Kehl est également incorporée, donnant quelques variantes dont l'authenticité n'est pas absolument garantie. Le texte est donc très complet, reflétant l'évolution de cet ouvrage qui a préoccupé le philosophe pendant plus de trente ans.

Mais la complexité même de cette évolution posait des problèmes particuliers. Comment permettre au lecteur de suivre dans le détail l'élaboration des états successifs de ce texte tout en respectant l'unité de la version finale ? Les éditeurs répondent à cette question épineuse de deux manières. D'abord, outre la « Présentation de l'édition » en tête du volume (p. xxi-xxvii) et la liste des « Manuscrits et éditions » (p. xxix-xxxiv), les éditeurs fournissent deux instruments très utiles. À la fin du volume, une liste chronologique recense tous les « titres des chapitres dans les différentes éditions » (p. 513-523). Ces renseignements sont ensuite résumés dans le « Tableau récapitulatif » qui permet de constater rapidement la présence ou l'absence de chaque chapitre et d'identifier les parties de l'ouvrage auxquelles Voltaire a consacré ses attentions dans les éditions successives. Ainsi, par exemple, le lecteur voit immédiatement que les chapitres 9 et 11 ne sont introduits qu'avec l'édition de 1769 lorsque le philosophe approfondit son examen des fausses légendes et du rôle du christianisme dans la chute de l'empire romain.

Dans le corps de l'ouvrage, chaque chapitre porte l'indication de sa première rédaction. Les variantes permettent ensuite de tracer les modifications du texte qui mènent jusqu'à son état définitif dans l'*encadrée corrigée*. Comme les éditeurs l'observent, cette présentation est particulièrement efficace à cause de

« la méthode de travail de Voltaire historien qui, en règle générale, corrige peu et ajoute beaucoup » (p. xxiii). La lecture des variantes révèle « les strates successives déposées au fil des éditions » (p. xxiii). Souvent, on peut y voir un reflet direct des préoccupations de Voltaire à un moment donné. Par exemple, dans l'édition de 1761, l'« Avant-propos » s'accroît d'un important développement sur les « Changements dans le globe » (p. 14-16), annonçant ainsi un thème sur lequel le philosophe reviendra à maintes reprises tout au long des années 1760. De même, l'on suit facilement l'expansion très considérable des pages traitant de « l'ancienne religion de Zoroastre » dans l'édition de 1769.

Le travail d'annotation est également impressionnant. Sur ce plan, les éditeurs ont assuré un travail de coordination admirable – dix-huit collaborateurs pour ce premier volume –, produisant un commentaire qui facilite de beaucoup la lecture de cet ouvrage gigantesque. Au début de chaque chapitre (ou groupe de chapitres lorsqu'il y a une grande continuité dans la matière) se trouve « une note liminaire qui décrit l'histoire de la composition du chapitre jusqu'à sa forme finale, les sources principales utilisées par Voltaire et les débats historiographiques contemporains dans lesquels il s'est impliqué » (p. xxvi). Pour l'ensemble de chaque chapitre, cette note liminaire donne ainsi au lecteur une orientation générale. De nombreuses notes ponctuelles relèvent ensuite les détails du texte, identifiant des personnages obscurs, situant Voltaire par rapport à ses sources, repérant les passages qui sont liés à d'autres ouvrages voltairiens, citant les études critiques les plus pertinentes. Bien évidemment, tout cela crée un appareil critique assez lourd mais essentiel et éclairant dans le cas de cet ouvrage où l'érudition du philosophe s'affiche à chaque page.

Deux détails de cette édition méritent encore d'être signalés. Conformément aux souhaits de Voltaire, on rétablit ici les manchettes, éliminées contre son gré dans l'édition encadrée. Ce choix éditorial rappelle utilement tout l'intérêt et toute l'énergie que le philosophe apportait à la publication de ses œuvres. Et en attendant l'introduction générale qui suivra la publication des six volumes de texte, chaque tome sera doté d'une brève préface. Dans ce premier volume, John Robertson propose une mise en perspective synthétique, résumant de manière magistrale trois thèmes majeurs qui font de l'*Essai sur les mœurs* un ouvrage fondamental pour comprendre l'historiographie de Voltaire et sa place dans la pensée des Lumières.

Étant donné la clarté de la présentation et la pertinence des supports, il est possible d'imaginer plusieurs manières de consulter cette édition. Naturellement, pour les courageux, il existe l'option d'une lecture intégrale, incluant toutes les notes et toutes les variantes. Pour les spécialistes, en suivant les indications sur la composition de l'ouvrage et la date des variantes, il sera également possible et relativement facile de se limiter à une édition particulière, en laissant de côté

les développements ultérieurs. Par exemple, on pourrait choisir de reconstituer le texte de 1756, première édition complète autorisée par Voltaire. Pour ceux dont les intérêts portent sur une période ou sur un pays, la lecture de chapitres choisis sera immédiatement enrichie par les notes liminaires. Et puis, pour ceux dont les ambitions se bornent à un sujet précis, le volume présente un index des noms de personnes et un index analytique qui sans prétendre à l'exhaustivité « cherchent à rassembler les principales références aux personnes mentionnées par Voltaire et les thèmes qui l'intéressaient » (p. 539).

S'il est vrai que l'édition de l'*Essai sur les mœurs* procurée par René Pomeau en 1963 a rendu d'énormes services, il est non moins vrai que cette nouvelle édition s'impose désormais comme édition de référence. Tout compte fait, ce premier tome de l'édition n'est pas seulement un début prometteur, c'est un triomphe que doivent saluer tous les « voltairistes ».

John Iverson,
Whitman College, Walla Walla, Washington

Les Œuvres complètes de Voltaire, t. 39. *Questions sur l'Encyclopédie* (III) (Aristote-Certain), Oxford, Voltaire Foundation, 2008, xxx + 626 p.

Proprement restauré, l'Aristote des *Questions sur l'Encyclopédie* devient un philosophe des Lumières fort acceptable : le voilà adepte du « bon sens », maître avéré en fait de goût, professeur de la seule juste morale. Il ne fallait que digérer et traduire sa logique (qui rend si « grand service à l'esprit » en supprimant les équivoques), rendre intelligible sa physique (qui ne saurait, non plus que la moderne, aller au plus profond de la « mine » ouverte au cœur de la nature, « abîme » de l'ignorance humaine), glisser sur sa métaphysique, à tout prendre réductible à des termes actuels et suffisamment clairs, entériner les mérites de sa rhétorique et de sa poétique, héritage sans prix pour Cicéron et pour Horace, transmis par Boileau à tout amateur du raisonnable et du vraisemblable. Tout appelle l'éloge : « Rien ne prouve mieux le grand sens et le bon goût d'Aristote que d'avoir assigné sa place à chaque chose ». C'est ce que précisément n'ont su faire ces deux adversaires par excellence que sont Platon et Pascal, réunis dans le même verdict prononcé de concert par l'Ancien, Aristote, et un Moderne tout disposé à se reconnaître dans ces penseurs anciens et comme définitifs qui ont nom Cicéron et, désormais, Aristote. Définitifs ? Ils le seraient en s'ajoutant le meilleur d'un certain Descartes, resté pour Voltaire, quoi qu'on en dise, quoi qu'en dise lui-même le pourfendeur des idées innées (il convient de paraître plus lockien qu'on ne l'est), l'instituteur de la raison à la française, d'un « bon sens » sans cesse revendiqué. On allèguera l'article « Cartésianisme », dans le même volume des *Questions sur l'Encyclopédie* : on n'y lit que la rhapsodie des erreurs

de la physique cartésienne, complaisamment recensées, pour faire oublier, croirait-on, l'allégeance effective au maître de la méthode. Par l'effet de quelque providence, le volume qui s'ouvre sur Aristote et contient « Cartésianisme » se ferme sur « Certain, Certitude » : on y voit que la certitude par perception (au sens large, dirait Russell) peut équivaloir à la certitude géométrique ; ainsi dans cette phrase : « La certitude physique de mon existence, de mon sentiment, et la certitude mathématique sont donc de même valeur, quoiqu'elles soient d'un genre différent ». On ne trouve rien de tel, semble-t-il, dans l'*Essai sur l'entendement humain* ; peut-on croire, en revanche, que pareille réflexion sur l'accès à la vérité ne doive rien aux *Regulae*, au *Discours sur la méthode*, aux *Principes* ? « Certitude » prolongeant « Aristote », ce volume des *Questions* marque sans ambiguïté les fondements du rationalisme voltairien.

392

Ce rationalisme se voit mis à l'épreuve dans deux articles majeurs : « Athéisme » et « Causes finales », auxquels on joindrait en bonne logique « Bornes de l'esprit humain ». Ce n'est pas de ce que Voltaire croit qu'« Athéisme » nous parle, même pas de ce qu'il veut croire, mais de ce qu'il voudrait ou plutôt de ce qu'il faudrait qu'on crût. L'ironie, la désinvolture de l'argumentation, tout y doit concourir à l'efficacité de critiques aussi peu scrupuleuses à l'égard des thèses matérialistes que des opinions réelles d'un Spinoza ou d'un Maupertuis. Il ne s'agit que de créer ou d'entretenir le besoin de Dieu au bénéfice de la morale : cela est dit avec toute la circonspection nécessaire dans le commentaire (note 67, p. 170-171) du vers célèbre, « Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer » ; si Dieu n'est qu'« invention utile » et si Voltaire « répugne à croire à la survie » de l'âme, il faut conclure, à tout le moins, que « le critère d'utilité est alors tout près de se substituer au critère de vérité ». « Causes finales » ne paraît pas plus décisif tout en se donnant l'air de l'être. Voltaire s'y expose à passer pour « un imbécile », c'est-à-dire un « cause finalier » en multipliant les fausses évidences, passant sans broncher de l'observation empirique des effets à des rapports de causalité fondés en réalité sur la connaissance préalable des causes, et de ces rapports vérifiables dans les deux sens, de la cause à l'effet comme de l'effet à la cause, à l'hypothèse absolument invérifiable et même à certains égards douteuse d'une cause unique, hypothèse qui vaudrait preuve d'existence. Sans doute pareille argumentation est-elle chez notre philosophe monnaie courante, mais pourquoi la confronter à la pensée, longuement rapportée, d'un matérialiste « très supérieur à Spinoza » et qu'il faut tenir pour un « redoutable adversaire » ? D'autant que dans les lignes citées l'auteur du *Système de la nature* réfute les sophismes du finaliste, c'est-à-dire du créationniste. Il faut ou que Voltaire ne répète ses « spécieux » refrains que par acquit de conscience, ou qu'il consente à faire figure d'imbécile, jeu subtil et dérobadie moqueuse.

La précaution nécessaire, que rendent possible la savante annotation et les notices de cette édition des *Questions sur l'Encyclopédie*, on voit bien qu'elle est de repérer les additions, les citations, les références que le Voltaire de 1770 introduit dans des textes rédigés souvent des années plus tôt, pour le *Dictionnaire philosophique* notamment. Il cite d'Holbach dans « Causes finales », l'*Épître à l'auteur du livre des Trois Imposteurs* dans « Athéisme », le *Discours en vers sur l'homme* dans « Bornes de l'esprit humain », le *Poème sur le désastre de Lisbonne*, très longuement, dans « Tout est bien », et l'orientation de ce dernier article se trouve renforcée : s'avère décidément inconcevable l'éventuelle action de Dieu sur le monde. C'est seulement grâce à la datation précise des morceaux dont se constituent les articles des *Questions*, véritables marqueteries amalgamant des fragments d'époques diverses, que deviennent perceptibles les évolutions de la réflexion voltairienne, les jugements ou arguments des époques antérieures se trouvant ici fréquemment corroborés, sinon éclairés, faute d'être tout à fait éclaircis. On mesure à chaque instant ce qu'a d'indispensable une pareille édition qui laisse au lecteur le plaisir de discerner les différentes voix de Voltaire, d'apprécier ce qui relève du rôle, quelque peu cynique, que s'assigne le maître des Lumières. Peut-être pourrait-on parfois davantage caractériser ces variations d'accent. Car ces articles, selon le régime de l'adresse, interpellent, exigent réponse d'indignation ou d'assentiment, engagent un processus critique, suscitent la complicité du rire ou de la conviction ; on y entend même Voltaire faisant écho à ses propres sentiments et marquant avec une netteté plus grande ce qui n'avait pas été à son gré assez entendu. Il revient sur sa doctrine esthétique (« Shakespeare est un génie ») et *Iphigénie* satisfait mieux que toute autre tragédie « un homme de bon sens et d'un cœur sensible », nourrit de références érudites ses remarques sur l'histoire (toujours détestant Auguste), sur les mythologies et la circulation des mythes dans le monde ancien, sur la valeur des étymologies (amorçant par là nombre d'articles), et, comme il se doit, sur les méfaits des religions, de la pensée et des institutions religieuses, visant les excès juridictionnels (« Arrêts notables », « Blasphème »), le monachisme et les mortifications (on fouette gaillardement dans « Austérités »), les horreurs bibliques (« Bethsamès »), les procès de sorcellerie (« Bouc »), l'enrichissement et l'indifférence à la pauvreté de ceux qui en ont fait le vœu (« Biens de l'Église », « Carême »), les variations du dogme et des pratiques cultuelles (« Le Saint Esprit s'est toujours conformé aux temps », dans « Autels »), etc. Tout n'est pas du même intérêt : les effets de surprise tournent court parfois ; s'il est plus d'un article qui donne plus qu'on n'attendrait (« Arot et Marot », « Béker », « Bouffon », voire « Calebasse »), « Bacon », « Bayle » ou « Augustin » promettent plus qu'ils ne tiennent. Mais on admire que les commentateurs réunissent autour d'un mot tant d'informations qu'une entrée d'apparence presque anodine propose un bilan en retour sur ce que

Voltaire a, au long de ses écrits, pensé de la question : la science des annotateurs rivalise avec celle de l'auteur et la prolonge (voir, entre bien d'autres, « Auteurs », « Brahmanes », « Blé », « Bulgares » ou « Caton »). Dans l'esprit de qui a un peu longuement fréquenté un tel volume, resterait une interrogation à laquelle sans doute personne ne sait vraiment répondre : comment Voltaire avait-il emmagasiné tant et de si divers savoirs, comment mobilisait-il sa mémoire et mettait-il en œuvre de si riches et souvent étranges matériaux ? Il semble qu'on sache mieux répondre au pourquoi qu'au comment. Mais peut-on douter que l'Introduction à venir des *Questions sur l'Encyclopédie* réponde à cette curiosité, somme toute anecdotique, secondaire en regard de l'enjeu ?

Jean Dagen,

Université Paris-Sorbonne, CELLF 17^e-18^e

394

Les Œuvres complètes de Voltaire, t. 45A. *Œuvres de 1753-1757 [Examen du Testament politique du cardinal Alberoni ; L'Orphelin de la Chine ; Épître de l'auteur, en arrivant dans sa terre près du lac de Genève, en mars 1755 ; Poème sur le désastre de Lisbonne ; Shorter verse of 1753-1757]*, Oxford, Foundation, 2009, xii + 456 p.

Comme le souligne Haydn Mason dans son propos liminaire, ce volume rassemble des textes écrits dans une période cruciale pour la vie et la carrière de Voltaire, de la dépression qui suit le départ de Prusse à la crise intellectuelle liée au tremblement de terre de Lisbonne, en passant par l'installation en Suisse. Les œuvres les plus importantes ici publiées, toutes deux en vers, sont *L'Orphelin de la Chine* et le *Poème sur le désastre de Lisbonne*, mais on y trouve aussi l'*Épître du poète en arrivant dans sa terre*, l'*Examen du testament politique du cardinal Alberoni* et une vingtaine de pièces de vers courtes, généralement des vers de circonstance (dont la table détaillée se trouve p. 360). Pour tous ces textes, nous trouvons ici la première édition pleinement critique ; les deux premiers avaient déjà fait l'objet d'une édition moderne soignée dans la « Bibliothèque de la Pléiade », respectivement par Jacques Truchet et Jacques Van den Heuvel. L'ensemble des introductions et des notes est en anglais.

L'*Examen*, un texte d'une dizaine de pages publié d'abord avec le *Supplément au Siècle de Louis XV*, est édité par Mark Waddicor avec une abondante annotation. Il rappelle dans une sobre introduction les relations de Voltaire avec le cardinal, remuant Premier ministre d'Espagne de 1715 à 1719, qui chercha à faire monter Philippe V sur le trône de France. Son prétendu testament, publié en 1753, suscite aussitôt le commentaire critique de Voltaire, qui revient avec ironie sur les grands projets politiques du ministre et saisit cette occasion de redire son propre engagement en faveur du développement agricole et de la lutte contre l'intolérance.

Le grand travail d'édition sur *L'Orphelin de la Chine* de Basil Guy a été complété par Renaud Bret-Vitoz, spécialiste de la tragédie française entre 1691 et 1759. Le texte choisi est, classiquement, celui de l'édition encadrée (1775), mais un relevé minutieux des variantes permet à un lecteur attentif de reconstituer vingt ans d'évolution du texte depuis le manuscrit publié en 1913 par Leo Jordan ; l'annotation relève surtout les emprunts de Voltaire à ses sources documentaires (qu'il serait parfois utile de citer textuellement, pour que le lecteur puisse mesurer la fidélité du dramaturge). Une ample introduction fait la synthèse des travaux sur la vision de la Chine qu'avait et que proposait Voltaire. Elle offre une belle étude de la place de cette tragédie dans sa vie et dans son œuvre, et explore diverses interprétations. Elle dégage ainsi la *série* dans laquelle s'inscrit l'œuvre ; la tragédie apparaît comme une réplique au jugement sévère que Rousseau porte dans ses *Discours* sur la Chine, où selon lui les honneurs qui entourent les lettres n'améliorent pas la moralité ; elle trouve place aussi dans les relations de Voltaire avec Frédéric II, et peut être interprétée comme « *a lesson by Zamti-Voltaire to Jenghis-Frederick* » (p. 41). L'étude de composition montre les difficultés de l'écrivain, son hésitation entre une version en trois actes et une autre en cinq actes, et le rôle de conseillers comme les d'Argental. L'étude des sources souligne évidemment la place des *Lettres édifiantes et curieuses* et celle de la synthèse de Du Halde, mais elle insiste aussi sur les modèles classiques, Corneille et Racine (à ce sujet on s'attendrait à voir cités les travaux de Jean-Pierre Perchellet). Un intéressant développement, nourri des recherches de R. Bret-Vitoz, est consacré au *topos* de la conversion du tyran sur la scène contemporaine. L'étude de la mise en scène insiste sur la question des costumes, replacée dans l'esthétique de Voltaire. Quelques pages, pour conclure cette riche introduction, esquissent une exploration de la réception et de la postérité de la pièce, la dernière où Voltaire, dit-on, ait tenu lui-même un rôle.

Les cent vingt-deux vers de l'*Épître de l'auteur en arrivant dans sa terre*, éditée par Nicholas Cronk, bénéficient d'une introduction de vingt-cinq pages et d'une ample annotation : ils les méritent, car il s'agit d'une œuvre importante et d'une belle œuvre, confidence poétique sur la conception voltairienne du bonheur et hymne à la liberté. Le texte reproduit est celui de l'édition des œuvres complètes de 1756, texte à peu près définitif qui constitue en réalité une seconde version, influencée par les premières réactions. Il est utilement complété par la publication en annexe de deux répliques anonymes très hostiles à Voltaire. L'introduction précise, par un examen rigoureux de la documentation, la date réelle (mai ou début juin 1755) et les circonstances de la composition. Voltaire s'installe depuis mars aux Délices ; il cherche à établir de bonnes relations avec les Genevois, et, faisant contre mauvaise fortune bon cœur, à convaincre Paris où il ne peut pas

revenir que l'on est plus heureux à Genève, tout en soulignant l'indépendance que lui donne sa richesse. Les intentions du poète sont montrées dans toute leur complexité ; il s'adresse aussi à Mme Denis, compagne d'exil, et même à Frédéric II, à qui il vient d'échapper. Mais l'accueil est mitigé, et une étude fouillée de la réception immédiate du poème montre que Voltaire a réussi à indisposer à la fois les Parisiens, les Genevois et la cour de Savoie (par le développement sur le grand-duc Amédée, devenu pape). Avec beaucoup de finesse, N. Cronk montre l'aspect lyrique du texte, écrit, avec son mélange de mètres, plutôt comme une ode que comme une épître, et l'attirance inattendue du poète, connu pour son inlassable activité, pour un bonheur de la tranquillité. Il rassemble les éléments textuels qui créent une tension entre « la nature autobiographique du sujet » et le « plus large thème philosophique ». En soulignant à juste titre la filiation avec les poètes latins, dont Voltaire reprend la stylisation dans l'évocation de la nature, le commentateur suggère une explication pertinente des choix poétiques et philosophiques de l'écrivain, dont on connaît l'intime familiarité avec Virgile ou Horace. En même temps, on perçoit quelques échos de cette poésie descriptive dont le développement est contemporain.

Plus ample et plus célèbre aujourd'hui est le *Poème sur le désastre de Lisbonne*, qu'éditent ici David Adams et Haydn Mason avec tout l'appareil nécessaire pour mettre en lumière l'origine et la portée de ce poème philosophique. Tenant compte des travaux de Francis J. Crowley, ils prennent comme texte de base la seconde édition Cramer de 1756, deuxième édition autorisée par Voltaire ; ils reproduisent les variantes de six manuscrits et des très nombreuses éditions publiées du vivant de Voltaire (souvent avec le *Poème sur la religion naturelle*), jusqu'à celle de Kehl. L'introduction, complète et méthodique, rappelle la réaction immédiate de Voltaire à la nouvelle du tremblement de terre qui a détruit Lisbonne, le 1^{er} novembre 1755, et tué « cent mille fourmis, notre prochain » (D6597) : « le *tout est bien* et l'optimisme en ont dans l'aile » (D6610). Elle marque avec force la continuité de la pensée de Voltaire sur l'optimisme, dont la condamnation est bien l'objet principal du poème. Mais elle souligne aussi la complexité des réactions de Voltaire devant le désastre : pitié et solidarité mais aussi repli sur soi, dramatisation mais aussi scepticisme devant les exagérations, mise en cause de la nature mais encore plus, bientôt, de la violence des hommes. Ainsi s'explique une genèse évolutive : à une rédaction hâtive succède une longue période de transformations, comme le montre une étude des manuscrits successifs et des interventions des premiers lecteurs confidentiels. Cette étude dégage la cohérence du poème avec le *Poème sur la loi naturelle* et met en évidence l'atténuation du cri de révolte primitif (interprété par les premiers auditeurs comme un « tout est mal ») au profit d'une réaction mélancolique teintée d'espérance et de soumission, conciliable, pour

beaucoup de lecteurs, avec l'attitude chrétienne (p. 280-281). Les ambiguïtés qui en résultent sont accrues par les variantes inédites que Voltaire continuera à ajouter (par exemple, une note manuscrite sur un exemplaire de sa bibliothèque, à côté de « voilà mon espérance » : « quelle frêle espérance ! » [p. 284]). Elles justifient l'ajout d'une préface et de notes, dont le commentaire ici montre bien qu'elles n'éclaircissent pas vraiment la position de Voltaire. La préface est aussi l'occasion de défendre Bayle contre l'accusation de scepticisme, alors qu'un de ses commentateurs, François-Marie de Marsy, venait d'être condamné par le parlement de Paris. Enfin, une rapide étude du style du poème souligne sa parenté avec *l'Essay on Man* de Pope, la prédominance du dialogue avec les optimistes, la discrétion de l'évocation concrète, le savoir-faire du poète tragique, avant qu'un aperçu de la réception immédiate ne relève la discrétion des réactions dans les périodiques français et anglais, sans doute pour des raisons religieuses, et l'oppose à celle de Rousseau, exprimée dans sa fameuse lettre du 18 août 1756 : « Cet optimisme que vous trouvez si cruel me console pourtant »... Le paratexte sera particulièrement utile, tant par la présence des multiples variantes significatives que par les rapprochements avec le reste de l'œuvre de Voltaire, où la question de l'optimisme est si souvent évoquée.

Les courts poèmes de la période, édités une fois encore par Ralph Nablo, qui aura beaucoup fait pour renouveler les connaissances sur la production « fugitive » de Voltaire, sont presque tous des vers adressés, et ne révèlent leur intérêt que si les destinataires et la circonstance sont bien connus. Les informations nécessaires sont rassemblées, souvent pour la première fois, dans cette édition pionnière, qui fournit aussi certaines répliques. On mesure le travail qu'elles supposent, chaque quatrain exigeant autant de recherches historiques qu'un conte en prose ou qu'une tragédie. Elles donnent tout leur relief à des vers écrits pour Frédéric (« Ô Salomon du Nord ! »...) ou pour le maréchal de Richelieu, par exemple. En complétant la correspondance et en offrant de l'écrivain une image souvent plus spontanée et plus intime, tantôt plus aimable, tantôt plus amère, ces vers épars contribuent à nous faire entrevoir le visage vivant de Voltaire.

Sylvain Menant,

Université Paris-Sorbonne, CELLF 17^e-18^e

Les Œuvres complètes de Voltaire, t. 45c. *Paméla ; Mémoires pour servir à la vie de Monsieur de Voltaire, écrits par lui-même*, Oxford, Voltaire Foundation, 2010, xxxvi + 468 p.

Le volume 45c des *Œuvres complètes* de Voltaire comprend deux textes présentant de nombreux points de contact et de convergence : *Paméla* (écrit dans l'hiver 1753-1754) et les *Mémoires pour servir à la vie de Monsieur de*

Voltaire, écrits par lui-même (écrits pour la plus grande partie entre mars et septembre 1758). Le volume comporte une préface générale, l'introduction à *Paméla*, le texte suivi de documents annexes, l'introduction aux *Mémoires*, le texte, une bibliographie des œuvres citées et un index des noms propres et des titres.

398

Les deux textes procèdent tous deux d'une volonté de Voltaire d'exercer une forme de contrôle sur le matériau mémoriel de sa propre vie. Hanté par l'idée de vivre en permanence sous l'œil du public et par la crainte (pas toujours infondée) d'une forme de dépossession de sa propre vie (« *He is losing ownership of his self* » [p. xxiv]), l'écrivain s'efforce de ressaisir un épisode embarrassant de sa propre histoire, les années 1750, au cœur des deux textes, renvoyant à une période de vulnérabilité, en raison principalement des rapports avec Frédéric II et d'un départ pour la Prusse qui demande sans cesse à être justifié, expliqué, remis en perspective. Le texte édité sous le titre de *Paméla* répond directement au désir de Voltaire, l'homme public, de contrôler son image, en corrigeant, en contre-attaquant et en réécrivant un épisode particulièrement polémique de sa vie puisqu'il s'agit pour lui de réécrire les lettres déjà écrites et envoyées à Mme Denis. Insistant sur la dimension hautement stratégique et performative des écrits de Voltaire sur lui-même, Jonathan Mallinson révoque d'emblée dans sa préface l'intérêt d'une attention trop scrupuleuse à la véridicité des faits : « *there is no 'truth' of Voltaire, merely a series of different representations; to think therefore in terms of the accuracy, or inaccuracy, of these autobiographical writings is ultimately beside the point* » (p. xxviii). Les *Mémoires pour servir à la Vie de Monsieur de Voltaire* couvrent un plus large empan chronologique que *Paméla* puisqu'ils concernent les années 1733-1760. La majeure partie du texte, celle consacrée aux années 1733 à 1757, a été cependant composée entre mars et septembre 1758. Les deux textes présentent donc l'intérêt de proposer deux relectures par Voltaire de la même décennie controversée, en faisant varier la distance d'observation, le ton employé et le regard porté sur les mêmes événements, ceux des *Mémoires* étant plus détachés et historiques, ceux de *Paméla* plus proches des faits relatés.

Les questions, liées, du destinataire et de la visée des textes, sont essentielles aux deux textes regroupés dans ce volume. Destinataires et enjeux y sont complexes et multiples, rendant passionnante la confrontation de leur stratégie de publication posthume, de leur écriture et de leur contenu.

Le premier indice d'une certaine incertitude des textes ou du moins de leur statut de textes non attestés par l'auteur de son vivant est la question des titres. Le titre des lettres n'est pas fixé puisqu'on trouve celui de *Lettres de Voltaire à Mme Denis, de Berlin*, comme sur le manuscrit de Saint-Pétersbourg de la main de Wagnière, ou *Paméla*, comme l'ensemble est évoqué par Voltaire lui-même dans sa correspondance. La référence à Richardson est bien sûr, à un premier niveau

de lecture, un moyen de ne pas éveiller la suspicion en ayant recours à un texte-écran dénué d'ironie et de portée satirique mais en même temps, à un niveau plus secret, il décrit de manière oblique la situation de Voltaire à l'égard de Frédéric : Voltaire se met en scène en nouvelle *Paméla*, comme un personnage subalterne et inférieur mais qui parvient, finalement, à l'emporter sur son puissant adversaire en le manipulant par l'adresse de sa plume et par sa maîtrise du discours, les significations implicites du faux titre mêlant ainsi étroitement autodérision et triomphe de l'écrivain sur le puissant. Titre provisoire, titre écran, « *Paméla* » n'en reste pas moins, de fait, le seul titre que l'on ait pour l'ensemble de lettres, jamais publiées et non destinées à l'être du vivant de Voltaire. Comme l'écrit J. Mallinson, cette fragilité du titre est éminemment révélatrice du statut du texte : « *It belongs to and reflects the unique quality of this text, occupying a world on the border of truth and fiction, of openness and concealment, which is only now beginning to be explored* » (p. 59). Moins flottant, de contours plus définis, le texte des *Mémoires* connaît cependant lui aussi au moins une variation de titre : *Mémoires pour servir à la vie de Monsieur de Voltaire, écrits par lui-même*, mais aussi *Mémoires sur le roi de Prusse* dans les *Mémoires sur Voltaire et sur ses ouvrages* de Wagnière, en une hésitation qui en dit long sur les liens complexes qui continuent d'unir Voltaire à Frédéric après 1753. Non publiés du vivant de Voltaire, pour les mêmes raisons de prudence, le statut des textes et leur mode d'établissement diffèrent considérablement de *Paméla* aux *Mémoires*. Si le texte des *Mémoires* est parvenu jusqu'à nous comme un ensemble certes inachevé mais stable, tous les manuscrits en circulation reproduisant à peu près le même texte, il en va tout autrement de *Paméla*, dont J. Mallinson retrace la passionnante histoire éditoriale.

Car la nature clandestine même de ce texte génère des difficultés d'établissement d'un texte qui n'est pas fixé par une édition autorisée par Voltaire, ni par un manuscrit définitif. Sur l'ensemble des lettres publiées dans la présente édition, seules quarante-deux peuvent être avec certitude identifiées comme appartenant au projet *Paméla*, dispersées dans l'édition de Kehl (dont trente-deux dans la *Correspondance* de l'édition Kehl), alors que Voltaire lui-même évoque le nombre de cinquante dans une lettre de 1754 à Mme Denis. Dans une édition de 2004 de *Paméla*, André Magnan reconstruit un ensemble de cinquante lettres dont certaines sont perdues¹. La présente édition ne retient que les trente-huit lettres contenues dans l'ensemble intitulé par Wagnière *Lettres de Voltaire à Mme Denis, de Berlin*, ensemble qui omet certaines lettres réécrites absentes du manuscrit de Saint-Petersbourg mais présentes avec une quasi-certitude dans le projet initial de Voltaire et

1 A. Magnan, *L'Affaire Paméla. Lettres de Monsieur de Voltaire à Madame Denis, de Berlin*, Paris, Éditions Paris-Méditerranée, 2004.

reproduites dans une annexe de la présente édition (*Appendix*, p. 233-252). Dans cette annexe figure aussi la lettre envoyée par Frédéric à Voltaire en 1750, lettre sans cesse citée, déformée, diffractée, objet de multiples allusions dans la correspondance de Voltaire de cette époque parce qu'elle symbolise et résume à ses yeux toute la noirceur du souverain à son égard.

400 J. Mallinson resitue le projet *Paméla* dans une stratégie de vengeance contre Frédéric que Voltaire poursuivrait après sa mort. Nous faisant entrer dans les coulisses de l'avant-projet, il définit d'une formule frappante la réécriture des lettres comme « *the most private of his private jokes* » (*Introduction*, p. 11). La visée du texte est cependant double : si, du vivant de l'auteur, la seule destinataire véritable est finalement Mme Denis, après la mort de Voltaire, le texte vise à régler ses comptes avec Frédéric. Dans cette correspondance « réelle » réécrite, ce sont un Voltaire et une Mme Denis « fictifs » qui se rejoignent et qui croisent les sentiments des véritables personnages, sans recouvrir exactement, dans le passé et dans le présent. Comme le souligne J. Mallinson dans son introduction, les lettres qui constituent *Paméla* sont aussi pour Voltaire une occasion d'écrire le roman de sa vie à venir, celle qu'il imagine avec Mme Denis et qu'il appelle de ses vœux. Tel est le sens de son geste quand, en 1754, après divers événements et une querelle avec sa maîtresse, il lui envoie l'ensemble des lettres, lui signifiant par là sa totale confiance en elle, en tant que maîtresse mais aussi en tant que lectrice. J. Mallinson résume ainsi le projet aux enjeux complexes : « *Paméla may be read then as a sophisticated love letter to Mme Denis, fictional and yet, paradoxically, spontaneous and urgent* » (*Introduction*, p. 42). Outre la volonté de régler ses comptes avec Frédéric II de Prusse, avec Mme Denis, *Paméla* répond aussi à une autre préoccupation obsédante ou du moins prépondérante chez Voltaire, la passion de sa propre postérité. Le retraitement du matériau de sa propre vie suppose une recreation faite de sélection et de remise en perspective, certains événements faisant l'objet d'un traitement particulier, d'autres étant totalement occultés, très peu de sa vie intime étant finalement dévoilé. L'image qui domine, et que Voltaire entend imposer, est celle d'une victime innocente et persécutée. Par là, le projet de *Paméla* poursuit, avec d'autres moyens, en mettant l'accent sur d'autres événements et d'autres personnages, les mêmes objectifs que les *Mémoires* : proposer une version de sa propre vie, en orienter la lecture pour la postérité, rectifier ce qui devait l'être.

Le texte des *Mémoires* vise également plusieurs enjeux et présente lui aussi un statut complexe. Au moment de la rédaction et malgré la plus grande distance temporelle le séparant des événements de Francfort, Voltaire éprouve encore beaucoup de ressentiment à l'égard du roi de Prusse et il garde un amer souvenir du traitement infligé à Mme Denis. À la fin des mémoires, il ne reste plus rien

du statut héroïque du roi, posé initialement avec ambivalence, et son portrait final est nettement dominé par la lâcheté, l'avarice, l'ingratitude, la tromperie et la violence. En abaissant l'autorité du roi, Voltaire vise à augmenter d'autant la crédibilité de sa propre parole.

Au-delà de cet objectif ponctuel, le contenu des *Mémoires* répond à un besoin général de mettre de l'ordre dans le passé, de faire œuvre d'historien mais d'une manière qui n'est pas celle du *Siècle de Louis XIV* puisqu'il s'agit de sélectionner les suites d'événements paradoxaux, les anecdotes bizarres. L'ironie de Voltaire prospère et s'épanouit dans un tableau non monumental du passé qui met l'accent sur l'absurdité du monde et de son fonctionnement, sur la fragilité des choses et, surtout, sur la profonde ingratitude des hommes. La vision de la France pour Voltaire alors de fait en exil est particulièrement critique et pessimiste, à l'image de sa vision de l'humanité en général. Cette Histoire est très partielle et s'arrête sur quelques faits et anecdotes emblématiques. La bataille de Rosbach, péripétie qui voit le retournement du destin militaire et politique de Frédéric, fait partie de ces événements à l'issue inattendue qui fascinent Voltaire. La construction de l'image de soi qu'entreprennent les *Mémoires* est également très sélective : Mme Denis n'est pratiquement pas évoquée, le séjour prussien ne l'est que très rapidement et Mme Bentinck et les divers scandales publics qui marquent cette période sont totalement passés sous silence. Voltaire se place cependant au centre des événements d'une manière inimitable (« J'entends parler beaucoup de liberté, mais je ne crois pas qu'il y ait eu en Europe un particulier qui s'en soit fait une comme la mienne. Suivra mon exemple qui voudra ou qui pourra » [p. 427]), et le texte des *Mémoires* exprime la satisfaction de celui qui a réussi à construire son propre espace de liberté dans un monde encore dominé par la tyrannie ou ses avatars. J. Mallinson souligne cependant le paradoxe d'une victoire personnelle célébrée à l'envi dans les *Mémoires* mais ne pouvant être adressée et appréciée que par la postérité : « *His is a victory which he can only fully relish in this virtual realm of the unpublished text, privately, in anticipation* » (p. 293).

Les travaux importants de Christiane Mervaud (sur Voltaire et Frédéric), d'André Magnan (sur *Paméla*) et de Jacqueline Hellegouarc'h (sur les *Mémoires*) ont déjà démontré l'intérêt de ces textes et le caractère essentiel de cette période dans la vie et l'œuvre de Voltaire. En signalant sa dette envers le travail déjà effectué sur ce corpus quelque peu négligé, cette édition ouvre et prolonge des perspectives de recherche passionnantes, notamment du côté de la réécriture et des jeux complexes d'interaction et d'influences entre le matériau autobiographique et la fiction. On s'interroge particulièrement en lisant ces textes et leurs introductions sur la notion de contrôle. Tout en manifestant de bout en bout la volonté de l'écrivain vieillissant de contrôler non seulement son image et le matériau de sa vie mais encore d'orienter l'opinion de la postérité, ces textes reposent avec force la question, certes vertigineuse

et insoluble, des frontières entre l'authentique et l'inauthentique, la vie et la fiction, l'écriture supposée spontanée et la réécriture supposée maîtrisée, Voltaire, plus que tout autre écrivain, se jouant sans cesse de ces frontières et exerçant également de cette manière son ironie envers ses lecteurs à venir.

Le « cas » *Paméla* est particulièrement représentatif de ces jeux. Les recherches d'A. Magnan ont montré que les lettres réécrites présentaient des écarts et des différences avec les autres lettres écrites au début du séjour prussien. Le séjour en Prusse est en effet relu et réécrit dans l'ombre de l'angoisse et de l'inquiétude de moments ultérieurs, qui produisent de nombreux gauchissements de perspective. Observant à son tour les jeux entre lettres originales à Mme Denis et lettres réécrites de *Paméla*, J. Mallinson explique que les différences entre les deux sont finalement moindres que ce que l'on pourrait croire, du fait de la nécessaire prudence et des stratégies de double sens qui sont, dans la correspondance « privée » même, imposées à Voltaire par sa situation et la certitude où il est d'être sous surveillance. De ce fait, les stratégies d'écriture de *Paméla* éclairent paradoxalement les ruses et les gauchissements moins visibles et moins vérifiables dans les lettres « originales » et non différées : « *The Paméla letters bring to the surface meanings which may sensed between the lines of the original correspondence, and suggest some of the epistolary strategies employed. The differences between past and present, fact and fiction, are much less stark than may at first appear* » (p. 55). On peut effectivement penser que le « mensonge » des réécritures de *Paméla* aide, paradoxalement, à mieux lire et à voir plus clair dans des stratégies d'écriture ou de réécriture ailleurs plus secrètes. C'est ce que permettent les nombreuses et utiles notes de cette édition qui font constamment circuler le lecteur entre les textes du volume et la correspondance de Voltaire. L'intérêt de ces textes éminemment hybrides est donc indéniable, autant pour ce qu'ils contiennent que par les jeux de miroitements et d'échos qu'ils permettent de voir, en nous faisant entrer dans l'atelier de l'écrivain ou plutôt dans les coulisses du théâtre dont Voltaire s'efforce d'être le régisseur, pour lui-même et pour la postérité, mais aussi en nous donnant un aperçu des obsessions personnelles qui hantent toute l'œuvre et qui percent à travers les projets dits autobiographiques et les dispositifs de contrôle déployés.

Florence Magnot-Ogilvy,

Université Paul Valéry-Montpellier 3, IRCL

Les Œuvres complètes de Voltaire, t. 49A. *Sermon des cinquante ; Œuvres de 1758-1759 [Précis de l'Écclésiaste ; Précis du Cantique des cantiques ; Lettre sur le Messie ; Réfutation d'un écrit anonyme contre la mémoire de feu Monsieur Joseph Saurin ; Des allégories ; Mémoire sur le libelle clandestinement imprimé à Lausanne sous le titre de Guerre de Monsieur de Voltaire ; Requête*

aux magnifiques seigneurs curateurs de l'Académie de Lausanne ; Extraits de plusieurs morceaux de l'éloge funèbre du cordonnier Reinhart par Sa Majesté le roi de Prusse ; Ariste et Acrotal ; Un sauvage et un bachelier ; Entretiens chinois ; Histoire d'un bon bramin], Oxford, Voltaire Foundation, 2010, xxvi + 506 p.

Ce nouveau tome des *Œuvres complètes de Voltaire*, préfacé par Jonathan Mallinson (p. xvii-xxv), est dédié à la mémoire de J. Patrick Lee, disparu en 2006, grand voltairien auquel un volume a rendu récemment hommage (*An American Voltaire: Essays in Memory of J. Patrick Lee*, Newcastle-upon-Tyne, Cambridge Scholars Publishing, 2009) : la mort l'a malheureusement surpris avant qu'il puisse achever cette édition critique du *Sermon des cinquante* (p. 1-139), qui s'appuie sur son travail de thèse en 1971. C'est Gillian Pink qui a mis la dernière main à cette édition, incontestablement le centre de gravité de ce volume composé d'une douzaine de titres. Les œuvres sont variées et d'inégale importance, attestant de l'extrême hétérogénéité des pratiques d'écriture de Voltaire. Un texte même n'est pas de sa main au sens strict : il s'agit de l'arrangement que Voltaire s'est contenté de faire des meilleurs extraits d'un éloge parodique et burlesque de Frédéric II (*Extraits de plusieurs morceaux de l'éloge funèbre du cordonnier Reinhardt par Sa Majesté le roi de Prusse*, p. 363-374). Ces *Extraits*, connus par une seule copie manuscrite et qui n'étaient manifestement pas destinés à la publication mais à une diffusion restreinte, furent adressés à la duchesse de Saxe-Gotha : ils occupent un statut ambigu entre la correspondance (où ils ont déjà été publiés) et les œuvres.

L'importance de ce volume tient à ce qu'on saisit le travail de création de Voltaire à un moment charnière dans sa carrière : c'est en effet dans ces années 1758-1759 que se fait la transition des Délices à Ferney, l'installation définitive dans ce lieu qu'il a aménagé pour son confort et sa sécurité comme pour sa gloire (p. xviii). Trois textes rares (*Réfutation d'un écrit anonyme contre la mémoire de feu Monsieur Joseph Saurin de l'Académie des sciences, examinateur des livres et préposé au Journal des savants*, p. 277-310 ; *Mémoire sur le libelle clandestinement imprimé à Lausanne sous le titre de Guerre de Monsieur de Voltaire*, p. 327-346 ; *Requête aux magnifiques seigneurs curateurs de l'Académie de Lausanne*, p. 347-361), qui, il faut l'avouer, ne sont pas des plus remarquables au point de vue littéraire (le second n'ayant connu qu'une seule édition à visée locale, et le troisième étant resté à l'état manuscrit), nous permettent de comprendre ce qu'a gagné Voltaire à ce changement de domicile : ils sont entièrement dévolus aux derniers déboires que lui valent les inimitiés contractées à Lausanne à cause de la défense inconsidérée de Joseph Saurin, cet académicien que Voltaire a connu, et qu'il incorpore, avec une nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV*, dans le camp des penseurs indépendants, quand les protestants, et parmi eux

le bien nommé et coriace pasteur Le Resche, sont en droit de lui reprocher une conversion au catholicisme entachée de soupçons de vol. Cette querelle des mémoires rebondit avec l'entrée en lice de François Gresset, imprimeur alors en délicatesse avec Voltaire, avant leur réconciliation une décennie plus tard. Grâce à la belle mise en perspective de John Renwick, qui édite les trois textes et a su rendre vivantes et compréhensibles ces querelles de clocher, ces haines remâchées et ces obscures rivalités, on surprend Voltaire dans une de ces poses où il n'est pas à son avantage : buté sur ses certitudes et ses mépris, il s'est maladroitement pris les pieds dans le tapis des rancœurs de Lausanne où il ne se rendra plus jamais de sa vie.

404

Quelques contes ou dialogues philosophiques nous rappellent que cette période est celle de la création de *Candide ou l'Optimisme*, qui précède immédiatement dans les *Ceuvres complètes de Voltaire* ce volume, bien qu'il ait été publié il y a maintenant une trentaine d'année (éd. R. Pomeau, OCV, t. 48 [1980]). Il n'y a qu'à lire *Un sauvage et un bachelier* (p. 393-416), dont Raymond Naves, dans son édition des *Dialogues et anecdotes philosophiques* (Paris, Garnier, 1939), rappelait que c'est « à peu près le seul morceau important où Voltaire ait utilisé les sauvages américains dans une intention philosophique » (citation donnée p. 395), pour se rendre compte des échos et des parentés d'intérêt d'une œuvre à l'autre. C'est en effet le bachelier qui soutient au sauvage, dans un accès de panglossie aiguë : « savez-vous que ce monde-ci est le meilleur des mondes possibles ? » (p. 412). Ce conte doit aussi être rapproché, dans sa défense de l'empirisme lockien, d'*Ariste et Acrotal* (p. 375-392), comme le rappelle l'éditeur des deux textes, David Williams. Mais ce dernier dialogue, court et enlevé, fait aussi partie d'un ensemble d'œuvres contre les ennemis de l'*Encyclopédie* : ces œuvres visent à répondre en particulier au directeur du Journal de Trévoux, Berthier, que Voltaire ciblera plus spécifiquement avec la savoureuse *Relation de la maladie, de la confession, de la mort et de l'apparition du jésuite Berthier* (OCV, t. 49B [2009]). Un dialogue plus nourri constitue la matière des trois conférences entre un jésuite et un mandarin dans les *Entretiens chinois* (p. 417-453). Cet ouvrage, qui n'a connu du vivant de Voltaire qu'une seule publication dans *Les Choses utiles et agréables* (1769), est replacé par l'éditeur, Basil Guy, dans son véritable cadre chronologique grâce à un indice de la correspondance qui en fait remonter la composition à 1759. C'est donc une variation chinoise qui anticipe d'une décennie mais évoque de très près la *Relation du bannissement des jésuites de la Chine par l'auteur du Compère Mathieu* (OCV, t. 67 [2007]), du même éditeur. L'œuvre cependant, comme il le rappelle, ne se permet guère de digression contrairement à la *Relation*. Elle se conclut sur une « profession de foi » (p. 448) que l'éditeur relie avec pertinence à la « prière » (p. 70-71) qui précède immédiatement le corps du *Sermon des cinquante*. On aurait aimé

néanmoins une annotation un peu plus abondante pour suivre ce texte dans tous les rapprochements et les allusions qu'il implique. En outre l'établissement du texte soulève quelques interrogations : deux points-virgules, curieusement placés (p. 433 et 435), auraient demandé explication ou correction. Mais si, dans ce massif des dialogues et des contes, il fallait donner une préférence, ce serait incontestablement à l'*Histoire d'un bon bramin* (p. 455-468) éditée par Haydn Mason. Ce petit texte d'à peine quelques pages, que Voltaire qualifie de « parabole » dans sa correspondance, exprime, dans son final, un scepticisme ironique qui en fait un autoportrait du patriarche en rationaliste pessimiste. Car si le bon bramin, avec des accents pascaliens, a des tortures qu'on appellerait anachroniquement « existentielles » (« je ne sais pourquoi j'existe » [p. 465]), il établit ce constat qui vaut programme d'action : « je ne trouvai personne qui voulût accepter le marché de devenir imbécile pour devenir content. De là je conclus que si nous faisons cas du bonheur, nous faisons encore plus de cas de la raison » (p. 468). Cette pépite narrative signe une réussite exceptionnelle dans la lignée de *Candide*.

Les autres textes de ce volume relèvent d'une préoccupation qui va devenir à partir des années suivantes une obsession voltairienne : je veux évidemment parler de la religion, de cette bataille contre l'Infâme qui marque une césure dans la production de Voltaire. Les modalités, là encore, sont variées. La plus surprenante est peut-être celle que nous présente avec son érudition et sa précision coutumières Marie-Hélène Cotoni en éditant les deux « Précis » : *Précis de l'Ecclésiaste*, *Précis du Cantique des cantiques* (p. 141-247). Ces textes ont de quoi surprendre les habitués du Voltaire antichrétien. Voilà un exercice de paraphrase biblique qu'on n'attend pas du pourfendeur de la Révélation. Il faut dire que les circonstances ont pesé dans la naissance de cet exercice quelque peu incongru : c'est pour complaire à Mme de Pompadour, prise d'une bouffée de piété nouvelle et dont on lui laisse entendre qu'elle peut faire beaucoup pour son retour en grâce, que Voltaire se prête à cette variation qui excite sans doute chez lui l'orgueil du poète. Mais ce qui pouvait être à la fois un brevet d'orthodoxie religieuse et de classicisme poétique n'est pas reçu favorablement par les milieux qui se méfient à bon droit de l'orientation d'esprit du patriarche : le Parlement de Paris, sous l'impulsion d'Omer Joly de Fleury, condamne les deux œuvres, tout comme le Saint-Office, dans la foulée, le met à l'index. On reproche à ces variations leur insensibilité à la teneur allégorique (pour le *Cantique*) et à la visée de conversion (pour l'*Ecclésiaste*) des textes : on ne saurait leur donner tort sur ce point, car Voltaire se détache très clairement des traditions d'interprétation qui ont cours, tout comme il est réfractaire à cette esthétique répétitive ou par trop charnelle, car, dit-il abruptement, « le style oriental est trop différent du nôtre » (p. 205). Et puis le choix même de ces deux

textes par Voltaire n'est pas indifférent : ce sont ceux qui sont le plus susceptibles d'interprétations hétérodoxes, par le matérialisme rampant de la vision du monde de l'*Ecclésiaste* ou par l'hédonisme érotique débridé du *Cantique*. Ses deux précis mal reçus, il ne reste à Voltaire qu'à faire ce que tout le monde attendait de lui : renverser ces deux textes édifiants en œuvres polémiques. C'est ce à quoi s'attachent les éditions suivantes avec l'ajout de l'« Épître dédicatoire au roi de Prusse sur le précis de l'Ecclésiaste » (1771, p. 201-203) et de la longue « Lettre du traducteur du Cantique » (1761, p. 225-233) qui règle ses comptes avec l'esthétique biblique : « vous qui voulez que l'esprit divin emprunte votre style, osez lire le livre d'Ézéchiel » (p. 227). On sait en effet que Voltaire « osera » lire Ézéchiel dans nombre de ses œuvres antireligieuses postérieures comme l'exemple d'une esthétique de l'ordure assumée par la Révélation. L'édition a choisi l'option de la plus grande lisibilité, non sans audace : la leçon du texte de l'édition encadrée se combine avec la présentation de l'édition de 1759, qui a l'avantage d'ajouter l'insertion des appels de note et de la numérotation des extraits. On peut ainsi suivre ce que Voltaire a fait du texte initial, constater ses choix et évaluer ses reformulations. On en vient finalement à se dire que ces deux textes assez négligés offrent un spectacle inédit, celui du basculement de l'hommage dans la polémique, celui aussi de l'incompréhension radicale du texte biblique, incompréhension voulue et entretenue, au sein même du travail d'appropriation textuelle par la paraphrase : c'est là où l'on prend conscience que le classicisme esthétique sert le rationalisme interprétatif, deux intransigeances cumulées qui font ici de deux « poèmes » religieux des armes d'incrédulité. À côté de cette variation stimulante, la *Lettre sur le Messie* (p. 249-275), éditée par Antonio Gurrado, n'offre que la satisfaction d'une découverte mineure mais révélatrice. Le texte, connu seulement sous forme manuscrite, semble avoir été destiné à un habitant du duché de Parme : parmi les candidats, on a l'habitude de placer Saverio Bettinelli, mais l'éditeur fait une hypothèse plus alléchante, celle de Condillac. Quoi qu'il en soit, ce texte vaut surtout parce qu'on retrouve là une question qui fait la matière de l'article « Messie » du *Dictionnaire philosophique* (OCV, t. 36 [1994]) comme de *L'Examen important de Milord Bolingbroke* (OCV, t. 62 [1987]) : on ne s'en étonnera pas s'agissant d'une œuvre qui brode sur les indications de Dom Calmet et de Polier de Bottens, deux sources essentielles déjà abondamment commentées ailleurs. Quant à *Des allégories* (p. 311-326), on pourrait n'y voir qu'une simple question d'esthétique, telle que Voltaire a pu la traiter dans *Sur la fable* en 1745 (OCV, t. 28B [2008]), comme le rappelle l'éditeur, qui a assuré d'ailleurs l'édition des deux textes dans les *Œuvres complètes de Voltaire*. Mais il suffit de parcourir ce bref texte (inclus dans de nombreux *Mélanges* depuis sa première édition en 1761 avant d'être malencontreusement intégré au *Dictionnaire philosophique*

de Kehl) pour comprendre quelles potentialités antireligieuses il recèle. Les dérivés allégoriques des Pères de l'Église sont pour Voltaire une mine inépuisable d'exemples réjouissants des aberrations de l'esprit.

Cependant, la pièce maîtresse de ce volume, et l'ouvrage le plus offensivement antireligieux, est sans conteste le *Sermon des cinquante*. Il se signale par plusieurs traits qui sont bien mis en valeur par l'éditeur. C'est tout d'abord le texte qui, si l'on peut dire, marque l'entrée officielle de la production voltairienne dans le combat contre l'Infâme. Les *Dialogues entre Lucrèce et Posidonius* (OCV, t. 45B [2010]) ne furent qu'un galop d'essai. C'est ici véritablement le premier d'une série d'ouvrages qui se distinguent par leur violence, leurs obsessions, leurs plis critiques : disqualification de la Révélation par la critique biblique, rejet des superstitions, haine des peuples qui se prétendent élus, érudition agressive et destructrice couplée à un déisme constructif et tolérant, ce sont autant de traits qu'on voit tous rassemblés ici et qui seront les marques de cette patte de Ferney reconnaissable entre toutes, sur plus de deux décennies, et dont la postérité n'aura retenu que ce qu'en laisse percer le *Dictionnaire philosophique*. La violence de ce premier coup se lit dans les tournures outrées et les métaphores sacrilèges : « Tel est le fruit, mes chers frères, de l'arbre de la croix, de la potence qu'on a divinisée » (p. 133). Ce *Sermon* en trois points, dont l'éditeur situe la composition vers 1752, fait entendre une critique plus morale qu'historique, bien qu'elle se nourrisse des mêmes sources que les *Examens de la Bible* de la marquise du Châtelet (l'annotation en rend compte très précisément) : Dom Calmet, Bayle, Woolston, Tindal et l'*Examen de la religion* de Du Marsais (p. 15). Mais ce rejet de la Bible s'accommode fort bien de la récupération des formes du discours religieux, comme le rappelle l'éditeur en citant les titres qui attestent de cette fortune du recyclage intéressé touchant le « sermon » ou « l'homélie » (p. 53). On aurait aimé d'ailleurs que l'annotation esquisse un parallèle semblable à propos de la « prière » qui introduit le sermon proprement dit (p. 70). Est-ce cette violence antireligieuse qui explique que cette œuvre n'a pas été reprise dans l'édition encadrée des *Œuvres complètes* ? Il serait intéressant de recenser ces œuvres qui ont échappé aux grandes collections voltairiennes officielles, mais qui ont pu prendre place ailleurs, notamment dans les grands recueils antireligieux, de *L'Évangile de la raison* à *L'Évangile du jour* en passant par le *Recueil nécessaire*. Quoi qu'il en soit, c'est le texte du *Recueil nécessaire* de 1776 qui sert de base à cette édition. L'œuvre elle-même n'a été publiée qu'en 1762, alors qu'elle a circulé sous forme manuscrite depuis sa création (on a recensé treize copies). Et c'est le second point déterminant de cette œuvre : elle peut être considérée, selon le terme consacré, comme un « manuscrit philosophique clandestin », car le *Sermon* a circulé pendant presque une décennie uniquement sous forme manuscrite avant d'être imprimé pour lancer la campagne contre

l'Infâme. L'éditeur a développé cet aspect dans une étude (référéncée p. 9), mais c'est le dispositif de l'édition critique qui permet d'en mesurer l'importance par le relevé consciencieux des variantes de la tradition manuscrite : on mesure alors l'écart qui sépare la vie par la plume de celle par le plomb, pour reprendre la dichotomie de François Moureau. La question de la diffusion, au cœur de la différence entre l'imprimé et le manuscrit, est en effet une préoccupation très sensible chez Voltaire : il s'interroge sur ceux qu'il faut viser et la manière de les atteindre. Ce passage par le « manuscrit clandestin » est sans doute l'indice d'une certaine inquiétude de Voltaire sur ce point. Notons d'ailleurs que le texte lui-même le thématise, quand les cinquante soutiennent que « Nous commençons par donner cet exemple en secret, et nous osons espérer qu'il sera suivi en public » (p. 138). Enfin, le dernier trait particulier de ce texte en tous points fondateur, c'est qu'il a constitué une étape dans la rupture avec Rousseau : l'éditeur rappelle les conséquences de l'indiscrétion de Rousseau sur l'auteur du *Sermon*. C'est l'indignation que suscite ce livre chez Rousseau qui permet de mieux mesurer le gouffre qui sépare les deux auteurs les plus vilipendés à l'époque pour leur « incrédulité ». Cette édition, malgré les conditions délicates dans lesquelles elle a été réalisée, porte les marques d'une actualisation constante des références et des connaissances. La caution de Jonathan Israël au milieu de tant d'érudition paraît pourtant bien superflue (p. 20 et 23). Mais c'est la seule réserve que soulève ce travail plus qu'attendu et qui complète ce que les éditions de *Dieu et les hommes* et de la *Collection d'anciens évangiles* (OCV, t. 69 [1994]), du *Dîner du comte de Boulainvilliers* (OCV, t. 63A [1990]), de *L'Examen important de Milord Bolingbroke* (OCV, t. 62 [1987]), de *La Défense de mon oncle* (OCV, t. 64 [1984]), pour ne citer que les plus importants, nous ont fait déjà connaître de la profondeur et de la radicalité du rejet de la Révélation chez Voltaire. Il est vrai qu'une œuvre composée en 1752 et publiée en 1762 n'avait pas de raison particulière de se retrouver dans ce volume consacré aux écrits de 1758 et 1759, mais il est heureux que la communauté scientifique puisse enfin disposer de cette édition de référence.

Alain Sandrier,
Université Paris-Ouest Nanterre La Défense, CSLF

Les Œuvres complètes de Voltaire, t. 63B. *Œuvres de 1767* (II) [*Les Honnêtetés littéraires* ; *Lettre de Monsieur de Voltaire à Monsieur Élie de Beaumont* ; *Lettre sur les panégyriques* ; *Fragment des instructions pour le prince royal de **** ; *Du divorce* ; *De la liberté de conscience* ; *Lettre d'un membre du conseil de Zurich, à Monsieur D***, avocat à Besançon* ; *Lettre d'un avocat au nommé Nonnotte, ex-jésuite* ; *Lettres à Son Altesse Monseigneur le prince de **** ; *Relation de*

la mort du chevalier de La Barre ; Shorter verse of 1767], Oxford, Voltaire Foundation, 2008, xx + 636 p.

Trois textes d'importance dominante cette tranche de l'année 1767 : *Les Honnêtetés littéraires*, les *Lettres à son altesse Monseigneur le prince de ****, ainsi que la *Relation de la mort du chevalier de La Barre*. Le principe de composition des deux premiers relève de la liste, tout comme le *Fragment des instructions pour le prince royal de ****, texte de nature fragmentaire, qui met en scène son inachèvement. Accompagné de plusieurs textes très courts, sur le divorce, sur la liberté de conscience, ce dernier est le cœur d'une petite brochure parue au milieu de l'année. Les modes « tabulaires », ouverts, d'organisation textuels, inaugurés décisivement pour cette décennie avec le *Dictionnaire philosophique*, sont donc ici particulièrement à l'œuvre. On remarque d'ailleurs que la majorité des textes ici présentés fait l'objet d'un recyclage peu de temps après dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, ainsi que l'annotation de chaque texte le souligne. L'autre point commun aux différents textes du volume est leur acharnement contre l'Église, et en particulier contre le catholicisme et contre les jésuites.

Olivier Ferret propose des *Honnêtetés littéraires*, sans doute le texte le plus problématique de ce volume, une édition très informée par les intertextes polémiques. La grosse et riche introduction à ce texte (p. 5-58) développe la dimension polémique qui le constitue et en précise les modalités textuelles de manière très fine. L'hypothèse peu contestable d'une logique essentiellement pamphlétaire du texte mène à identifier les mises en scène du conflit, rôles de l'énonciateur, représentation des cibles, visant à construire une certaine image de Voltaire.

L'ouvrage a pour cœur de cible Nonnotte, car celui-ci avait en 1766 réédité ses *Erreurs de Voltaire* (1762), avec sa réponse aux *Éclaircissements historiques* de Voltaire (qui en 1763 répondent aux *Erreurs de Voltaire*). Au-delà de la cible « centrale », Nonnotte, ce texte a la particularité de faire converger un certain nombre d'attaques, dans le cadre de ce que Voltaire appelle un « *compendium* ». Une autre cible principale est La Beaumelle, et les attaques récurrentes contre les jésuites relèvent de ce qu'O. Ferret appelle des « séries », visant à convaincre le lecteur que « l'entreprise de Nonnotte ne saurait être considérée comme un acte isolé », mais bien plutôt comme l'effet d'une nébuleuse catholique résiduelle qui abuse de ses pouvoirs. Cette « logique du *compendium* » organise d'après O. Ferret la « cohérence pamphlétaire » du texte (p. 26). La « fiction encadrante » (un locuteur-personnage censément proche de Voltaire, mais à des degrés de proximité variable selon les moments), la focalisation sur Voltaire malgré l'effet multifocal, les effets de série (on aurait pu souhaiter à cet égard voir désignées d'autres séries possibles, d'autres effets de structuration thématique ou transversale de ces matériaux), tels sont les éléments qui démontrent la cohérence pamphlétaire du texte (p. 30).

L'unité du texte est fort problématique, car organisé sur le principe de la liste numérotée (comme beaucoup de textes de Voltaire à cette période), et unifié seulement par la notion d'« honnêteté » (« principe organisateur, à la fois thématique et structurel de l'œuvre » [p. 15]) qui décrit ce contre quoi le texte se bat, par antiphrase. La liste des cibles est donc organisée par la désignation de la vilénie morale du monde des Lettres, lorsqu'il est abandonné aux mains des calomnieurs, falsificateurs et menteurs de tout poil. Cette longue liste possible se concentre pourtant sur quelques cibles (vingt-six Honnêtetés, plus une Lettre de l'auteur sur La Beaumelle), toutes déjà présentes dans des textes précédents. Qui plus est, le schéma même de cette compilation, comme O. Ferret le dit et comme nous avons eu nous-même l'occasion de le montrer, se trouve dans l'*Appel au public*, brochure écrite peu auparavant pour défaire les calomnies épistolaires de 1766, mais qui ébauche un élargissement vers une synthèse des calomnies subies, et élabore une défense fondée sur une contre-attaque groupée. De même, les *Mensonges imprimés* ont joué un tel rôle préparateur. Aussi la posture déontologique qui consiste à défendre les Lettres en général est vite rattrapée par le caractère « centripète » d'un texte où « tout ramène à Voltaire » (p. 20), en particulier grâce aux différents types de mentions, plus ou moins indirectes, qui renvoient aux œuvres et à la personne de Voltaire (p. 21). Le jeu sur les références à retrouver, à décoder, implique une complicité avec le lecteur, qui est invité, sur un mode ludique, à collaborer à la production de la vérité. L'ignorance et la falsification historique sont dénoncées, par un Voltaire se justifiant de son travail d'historien, et faisant la promotion d'une certaine conception de la vérité. La dramatisation d'un procès devant le public construit une autojustification de l'auteur, et une image de soi en historien, fidèle à une vérité exigeante.

Mais nous croyons aussi, pour notre part, et comme O. Ferret le signale, à un texte ambigu qui brouille les repères et construit, dans la tension entre vérité et mensonge, une herméneutique de la vérité. O. Ferret souligne, d'ailleurs, à quel point la question générique est sans doute ici la plus intéressante. L'hétérogénéité du texte, fondé sur l'assemblage, le disparate (l'« infraction générique » de la « Petite digression » ou de la « Réflexion morale » par rapport à la forme liste), qui se construit à la fois comme satire, diatribe, polémique *ad hominem*, et procès au nom de la vérité, est sans doute sa seule vraie spécificité. L'analyse « textuelle » ici menée par O. Ferret engage, par delà la rigoureuse édition critique, une véritable réflexion sur le statut du texte et ses enjeux. Nous serions tenté d'ajouter que tous ces jeux de rôle énonciatifs, dessinant des postures aux effets pragmatiques éventuellement contradictoires, nous semblent assez typiques des modes d'écriture voltairiens dans ces années-là : qu'il s'agisse de la correspondance, qui généralise ces fictions, ou bien que l'on considère

encore le déferlement pseudonymique, ou les diverses stratégies péri-textuelles ou textuelles, tout Voltaire à ce moment est engagé dans ce mouvement « fictionalisant » qui interroge la vérité que le philosophe tente simultanément de construire contre les mensonges, les supercheries, les dangereuses prétentions aux fausses vérités.

Nonnotte répondra d'ailleurs aux *Honnêtetés* dans une *Lettre d'un ami à un ami* : la réponse qu'y apporte Voltaire à son tour, dans une *Lettre d'un avocat au nommé Nonnotte ex-jésuite*, figure plus loin dans ce volume (p. 333-351), éditée par O. Ferret également. Nonnotte avait répondu aux « jeux de rôles » de Voltaire par une « scène » similaire, organisée autour d'un face à face entre l'auteur (Voltaire) et son censeur (un ami de Nonnotte) ; Voltaire reprend le dispositif de la lettre fictive, dont l'énonciation est assumée par un « avocat », « homme en place » bisontin, bien informé, et qui confirme les insultes faites à Nonnotte, en particulier sur ses origines sociales par exemple. L'énonciation déléguée permet à Voltaire, dit O. Ferret, de répondre précisément à Nonnotte, tout en esquivant la responsabilité d'assumer les attaques *ad hominem* et le statut d'un texte violemment polémique. Ici l'essentiel des apostrophes, injures, attaques et points polémiques sont repris, au point qu'O. Ferret parle pour cette très courte lettre de « *compendium de compendium* », reprise accélérée des arguments des *Honnêtetés*. Cette réponse n'ajoute aux arguments précédents que la menace d'un procès, dont on ne sait si elle n'est que fictive.

La *Lettre sur les panégyriques, par Irénée Alethès, professeur en droit dans le canton suisse d'Uri*, est, selon son éditeur Michel Mervaud, grand connaisseur de la question russe, « le premier des opuscules dans lesquels Voltaire soutient publiquement la politique de Catherine II » (p. 203). Ce court texte, qui distingue entre panégyrique mérité ou non, fait de Catherine la digne héritière des vertus de Pierre le Grand, mêlées à celles Louis XIV. Voltaire tresse ces lauriers en considérant l'entreprise du Nakaz, sur le modèle de Beccaria, ou l'abolition alléguée du servage, sur lequel Voltaire écrit un mois avant un texte, *Discours sur le sujet proposé par la Société économique*. M. Mervaud montre les échos entre les deux textes. Si cet éloge a été très mal perçu par le clan Choiseul en particulier (et relativisé par Catherine elle-même !), c'est que Voltaire loue la souveraine éclairée, sans considérer l'invasion de la Pologne, ni les conditions de son accession au pouvoir, ni sans savoir (sans doute) que l'abolition du servage n'était pas effective, non plus que le Nakaz n'était alors réalisé... Il n'en reste pas moins que Voltaire n'était pas seulement l'« habile propagandiste » de l'impératrice mais aussi, comme le souligne M. Mervaud, le pédagogue qui par l'éloge du souverain dessine aussi un idéal politique, rappelant en cela le propos du *Fragment des instructions*.

Le *Fragment des instructions pour le prince royal de ****, texte central (p. 231-258) d'une petite brochure dont Helga Bergman relève quatre éditions pour 1767, est accompagné de plusieurs textes très courts ici présentés : *Du divorce*, édité par Émile Lizé et Christiane Mervaud, *De la liberté de conscience*, très court dialogue au contenu de peu de surprise, présenté par François Bessire. Le *Fragment*, destiné peut-être idéalement à Gustave II, peut-être à Frédéric Guillaume, successeur de Frédéric II, emprunte sans doute l'artifice d'une destination princière pour créditer d'une certaine vraisemblance formelle ces éléments d'éducation d'un prince. C'est encore une fois le choix d'une forme ouverte, forme-liste, composée de sept petits chapitres, qui se présentent plutôt comme sept thèmes différents. Le fragment, qui n'est pas unique dans l'œuvre de Voltaire, permet ici à la fois une structure souple, une absence de motivation thématique, et un condensé des problématiques (pour la tolérance et une réforme de la justice, en particulier) propres à Voltaire. L'édition aurait mérité une analyse plus approfondie du contenu et des modalités de définition du champ politique ici à l'horizon.

Dans la brochure alors publiée, le *Fragment* est suivi du très court texte *Du divorce*, qui bénéficie dans ce volume d'une introduction substantielle. Ch. Mervaud y souligne les modalités de réécriture du manifeste autobiographique manuscrit du juriste alsacien Philbert contre le divorce, le *Cri d'un honnête homme*, sans doute à l'insu de l'auteur. Les arguments de l'auteur, successeur du militant du divorce Cerfvol, sont assez forts ; ils servent ici le propos voltairien antireligieux, en particulier sous l'angle de la collusion entre les lois civiles et ecclésiastiques (dont il est question à plusieurs autres reprises pendant cette période). Le contenu de ce texte n'est ainsi pas sans rapport non plus avec certaines questions abordées dans le *Fragment* : apologie des pays protestants, de la loi civile des États et du droit naturel. Voltaire concentre cent six pages en trois, réduisant le récit à l'essentiel des faits, qui « doivent parler d'eux-mêmes », comme le dit Ch. Mervaud (p. 267), en réorganisant le plaidoyer du magistrat « autour de l'opposition du droit canon et du droit naturel », en gauchissant le message personnel, rendu plus radical et plus ridicule, en enrichissant le propos historique, en accentuant les effets bouffons et satiriques, qui vont susciter la réaction de l'auteur désirant se réapproprier son texte. L'introduction situe aussi le traitement du divorce dans l'histoire des idées (c'est le moment de la valorisation polémique du divorce dans un certain nombre d'écrits « philosophiques ») et dans l'œuvre de Voltaire, qui ne découvre pas la question, utile pour interroger le rapport entre les interdits religieux et la vie sociale. On pense à *L'Ingénu* à venir. Comme *De la liberté de conscience* (« Conscience »), ce court texte est ensuite repris dans un article des *Questions sur l'Encyclopédie* (« Adultère »)².

² Voir respectivement OCV, t. 38, p. 101-118, et t. 40, p. 190-198.

La très courte *Lettre d'un membre du conseil de Zurich, à Monsieur D***, avocat à Besançon*, bénéficie d'une introduction très détaillée de l'affaire complexe qui le suscite, de la part d'O. Ferret. L'histoire à rebondissements du libraire Fantet, condamné pour commerce de livres prohibés, subissant l'attaque de plusieurs mémoires accusateurs, condamné dans plusieurs juridictions successives, révèle des « complots » locaux qui confirment la mainmise des jésuites qui se trouve alors si violemment dénoncée par Voltaire dans de nombreux textes de cette période. Bien que recourant à tous les procédés qui font de la lettre fictive une forme possible de la facétie, Voltaire tient ici un propos fort sérieux. Comme dans le texte précédent, c'est l'alliance du juridique et du religieux qui y est avant tout dénoncée, de manière plus prudente que dans les lettres privées de la même période qui suivent de près l'affaire de ce libraire dont Voltaire était client et qui était réputé « voltairien », lettres dans lesquelles il est question de « fanatisme » et de persécution. O. Ferret a ainsi sans doute raison de voir dans le soulignement du problème des monitoires, et de la collusion des domaines qu'ils impliquent, une résurgence de l'affaire La Barre.

F. Bessire s'est chargé de l'édition des *Lettres à son altesse Monseigneur le prince de ***. Sur Rabelais, et sur d'autres auteurs accusés d'avoir mal parlé de la religion chrétienne*. Ce texte, sans doute fait dans l'urgence, reprenant des démonstrations et des matériaux déjà utilisés par Voltaire, compile les éloges de plusieurs libres penseurs choisis parmi les « modernes » : il s'agit non de philosophes antiques (athées), mais de penseurs depuis la Renaissance jusqu'aux contemporains de Voltaire qui orientent la libre pensée vers la modernité du théisme. Les astérisques « cachent ici, sous un anonymat fragile, un homme illustre, qui sert à Voltaire de caution et d'allié », dit F. Bessire, à propos de ce destinataire précis, le prince de Brunswick-Lunebourg, « militaire philosophe », prince éclairé qui est autant un symbole qu'une personne réelle, dont Voltaire fait la publicité, et une caution qui doit « prévenir les accusations d'impiété et enlever à l'œuvre son caractère scandaleux ». Car le texte, en une quarantaine de notices, se veut un « catalogue des esprits forts », selon une tradition que F. Bessire rapporte fort pertinemment à la littérature clandestine (les Bibliothèques), et d'autre part à des « vies » de philosophes modernes, selon une logique apologétique. Tous les textes ici cités sont pourtant déjà imprimés, rien qui n'ait été déjà édité, en particulier dans les « grandes sommes alphabétiques » critiques du siècle. Mais « en leur donnant une cohérence, en les insérant dans une histoire, en les rendant lisibles [...] Voltaire assure leur diffusion à une échelle encore inconnue » (p. 364). Ici tous les esprits forts « participent des progrès récents dans l'histoire de l'esprit humain », dessinant une Europe éclairée dans laquelle les Anglais jouent un rôle privilégié. L'éloge de la vie et de la mort de ces philosophes, modèles de sagesse et de paix, renverse le préjugé moral en leur défaveur, et en faveur des valeurs

chrétiennes. Mais en accord avec beaucoup d'autres de ses textes de la période, Voltaire valorise contre l'athéisme qui ne garantit pas la morale, un théisme, « religion de la modernité » selon F. Bessire (p. 368), présenté comme l'héritier légitime de la libre-pensée. Ce texte, comme beaucoup d'autres de la période, a été repris et décomposé dans les *Questions sur l'Encyclopédie*.

La *Lettre de Monsieur de Voltaire à Monsieur Élie de Beaumont, avocat au parlement*, éditée par Robert Granderoute (p. 177-199), est la « lettre ostensible sur les Sirven », par laquelle Voltaire prend acte publiquement du Mémoire d'Élie de Beaumont en faveur des Sirven, que Voltaire attend depuis un an. Trois éditions en sont proposées successivement, et réussissent à sensibiliser de nouveau l'opinion pour cette nouvelle affaire Calas, avant l'affaire La Barre, que Voltaire tient en réserve (ce sera la *Relation*). L'introduction ne perd pas de temps pour repérer les grandes lignes de ce court texte, que nous pourrions ainsi résumer : nouvelle affaire, remerciements aux têtes couronnées qui ont participé à la défense de la cause des Sirven, précaution visant à affirmer que Voltaire n'a jamais attaqué les parlements, voici pour le « grand rôle » joué par Monsieur de Voltaire ; presque autant de pages contre Fréron, voilà le polémiste qui profite de la situation pour régler un compte avec l'attaque menée dans *L'Année littéraire* contre l'implication de Voltaire dans l'affaire Calas...

414

La *Relation de la mort du chevalier de La Barre* fait en revanche l'objet d'une longue présentation, riche et précise, de la part de R. Granderoute (p. 493-528), qui a fourni déjà pour les *Ceuvres complètes* un bon nombre des éditions critiques des « affaires » juridiques (affaire Calas, *Prix de la justice et de l'humanité*). Après avoir rappelé avec précision le contexte de cette essentielle et traumatisante affaire, R. Granderoute interroge la date de composition de ce texte, effectivement paru en janvier 1768 chez M.-M. Rey, mais écrit bien avant, à un moment qui peut faire débat. Si la date du « 15 juillet » qui figure sur l'ouvrage est nécessairement fictive, on est amené à traquer les origines de la *Relation* dans les « extraits » que Voltaire a fait circuler dès juillet 1766, dès après l'exécution du chevalier. Ces « lettres », attestées par les *Mémoires secrets*, ont pour origine les « relations » envoyées à Voltaire depuis Abbeville, d'où une certaine confusion terminologique, qui a pu accréditer pendant un certain temps l'idée que la *Relation* était écrite dès juillet. Si tel n'est pas le cas, et si un certain nombre d'informations ne peuvent dater que de 1767, R. Granderoute fait cependant l'hypothèse très plausible que l'ouvrage s'est écrit sous le coup du traumatisme éprouvé par Voltaire, qui retentit dans toute sa correspondance pendant quelques mois. Le « tour d'émotion » (p. 509) et l'urgence d'une défense (et d'une attaque) face à une injustice évidente, commun aux lettres et à la *Relation*, mais aussi le sentiment d'insécurité (qu'il ne faut sans doute pas surestimer) de Voltaire, la mention de Beccaria dans le titre de la *Relation*, alors possiblement écrit simultanément au *Commentaire sur le livre Des délits et des*

peines (sorti en septembre 1766), voilà les marques qui peuvent faire penser que la *Relation* a été composée « au cours de l'été 1766 » (p. 507). Jusqu'en septembre, la correspondance montre d'ailleurs une activité d'information incessante pour obtenir tous les documents possibles. Une seconde édition paraît en mai 1768, Voltaire jugeant important que la *Relation* soit répandue. Le retentissement est certain, les réimpressions se poursuivirent dans les œuvres complètes et par la reprise de la lettre dans l'article « Justice » des *Questions sur l'Encyclopédie*.

Le sous-titre, « Lettre de M. Cassen à M. Beccaria », propose comme modèle celui qui défendit les Sirven, tandis que le nom même de Beccaria est tout un programme, qui confirme ce que le *Commentaire* rend public dès 1766 : la « revendication d'une justice plus rationnelle et plus humaine » (p. 514). Et plus précisément : « la dénonciation de certains usages certaines formes et procédures », recours au monitoire, disproportion entre le « délit » et la peine, recours à la peine de mort et à la torture, décision à une simple majorité des voix, motif du sacrilège et de l'impiété. R. Grandroute précise les procédés qui, pour solliciter l'indignation, relèvent à la fois d'une sensibilisation du lecteur (par l'émotion, une rhétorique pathétique) et d'un appel à sa raison. Il souligne également en quoi le texte, soumis à une « générale véracité », n'est pas exempt de quelque partialité, lorsqu'il s'agit de charger un peu faussement l'Église (ne serait-ce que par omission), ou de décharger La Barre, qui « place la *Relation* dans l'œuvre polémique de Voltaire » (p. 520), pourfendeur des dérèglements de la justice et de la religion fanatisée. Le rappel de la longue postérité de l'affaire dans l'œuvre de Voltaire, qui inlassablement reprend son récit, ses arguments, la même dénonciation de la barbarie, est suivi d'une enquête sur ses manifestations politiques jusqu'à nos jours, depuis la réhabilitation des victimes sous la Révolution jusqu'à la statue érigée à Montmartre en 1905 par des libres penseurs, fondue en 1941, et remplacée en 2001.

Le volume s'achève par une édition informée de quelques pièces courtes en vers pour l'année 1767, par Simon Davies.

Christophe Cave,

Université Stendhal Grenoble 3, LIRE (UMR 5611)

Les Œuvres complètes de Voltaire, t. 75B. *Fragments sur l'Inde et sur le général Lalli*, Oxford, Voltaire Foundation, 2009, xviii + 346 p.

L'édition des *Fragments sur l'Inde et sur le général Lalli* constitue une nouvelle étape dans la publication de l'œuvre historique de Voltaire, dont l'importance n'est plus à démontrer, et elle doit à ce titre être saluée. Bien que son titre laisse penser à un objet d'étude relativement extérieur à la sphère d'intérêt du lecteur « européen », le texte, tardivement composé au cours de l'année 1773, constitue

en réalité un prolongement de la réflexion voltairienne, tant dans le domaine des relations entre les nations européennes que du commerce, de la colonisation, ou encore de la religion. Les raisons de sa composition permettent par ailleurs d'interroger les stratégies voltairiennes en matière d'écriture de l'histoire, ainsi que des questions d'évolution du corpus.

416

Comme le souligne l'introduction rédigée par Cynthia Manley, dont les annotations ont été revues ou complétées par John Renwick, l'impulsion de sa rédaction fut donnée par la demande du fils naturel de Thomas Arthur Lally, général tenu pour responsable de la défaite française à Pondichéry devant les troupes anglaises, et qui avait été exécuté en mars 1766. Faisant du cas du général Lally un autre exemple de la barbarie et de l'iniquité de la justice aux côtés de Sirven et de La Barre, Voltaire semble avoir entrepris la rédaction du texte afin de fournir un contexte détaillé de l'affaire et de revenir sur le procès. C'était ainsi tenter de récrire les débats, non sans succès puisque Voltaire apprit le réexamen de la condamnation de Lally à la veille de sa mort. Si l'introduction détaille les circonstances de la défaite française dans les Indes puis l'historique des rapports entre Voltaire et le fils naturel de Lally, on regrettera que le texte ne soit pas mieux mis en perspective par rapport au reste de l'œuvre. Certes, Voltaire avait évoqué le cas dans le *Précis du siècle de Louis XV*; mais l'annotation oublie un autre maillon essentiel de la chaîne, tant du point de vue de l'histoire du commerce et des établissements français dans l'Inde que du point de vue de l'affaire Lally : la *Défense de Louis XIV*, rédigée et publiée à la fin de l'année 1769. Déjà dans ce texte, Voltaire évoquait l'affaire Lally avec amertume. Or, les passages concernés disparaissent du texte en 1773, justement lorsque la « défense » de Lally se trouve prise en charge par les *Fragments*. C'est alors la stratégie même qui doit être interrogée, dans la mesure où, paradoxalement, Voltaire choisit de rédiger un texte « historique » circonstancié afin de mieux se faire l'avocat de Lally. De même, cet oubli conduit à négliger l'importance des explications relatives au développement de la Compagnie française des Indes³, dont l'un des buts de la *Défense de Louis XIV* était aussi de se faire l'avocat, à un moment où la Compagnie était l'objet d'une âpre controverse⁴. Le point de vue voltairien sur la question ne se comprend qu'en relation avec l'issue du conflit franco-britannique, et tout particulièrement en Inde. Autant d'implicites qui guident aussi la présentation voltairienne des faits, et que ne prend pas en compte l'annotation.

3 Voir par exemple *Fragments*, 1^{re} partie, art. 1, p. 62-64.

4 Voir l'édition critique du texte, à paraître dans *OCV*, t. 70b. L'annotation est ainsi insuffisante dans *Fragments*, 1^{re} partie, art. 20, p. 184, sur le rôle joué par Morellet, défendu ensuite par le physiocrate Dupont de Nemours, auquel Voltaire répond dans la *Défense de Louis XIV*. La mention de Morellet, au lieu de Dupont, n'est évidemment pas neutre.

Par ailleurs, le second volet « philosophique » du texte, pour ce qui concerne spécifiquement l'Inde, manque lui aussi parfois de mise en perspective. Bien que l'introduction mentionne à très juste titre l'attention progressive portée par l'historien à l'Inde, en particulier dans les révisions de l'*Essai sur les mœurs* dans les années 1760, on aurait apprécié que les références à l'*Essai*, mais aussi à *La Philosophie de l'histoire*⁵ ou au *Dictionnaire philosophique* – dans lequel les enjeux religieux attachés à la lecture voltairienne de l'histoire des religions sont extrêmement prégnants –, soient beaucoup plus systématiques dans les notes⁶. On aurait ainsi gagné dans l'appréciation de la place générale du texte dans l'œuvre : si l'introduction souligne le rôle de la lutte contre l'Infâme qui est toujours d'actualité dans les années 1770, on aurait aussi mieux vu les points sur lesquels Voltaire renouvelle un peu son argumentation, et les très nombreux thèmes sur lesquels il ne fait que reprendre ses antiennes favorites. De même, se serait clairement dessiné un mouvement de réutilisation de matériaux parfois très anciens⁷, et de reprise d'affirmations déjà rebattues sur la façon dont on doit écrire l'histoire et la comprendre⁸.

Rien de bien neuf sous le soleil voltairien de l'histoire donc, si ce n'est un projet inédit de défense de Lally sous couvert d'un écrit historique bien moins polémique en apparence que ne l'était à l'origine la *Défense de Louis XIV* dans laquelle Voltaire avait spontanément exposé son cas. Les *Fragments sur l'Inde et sur le général Lalli* interrogent donc la répartition des textes au sein du corpus des œuvres historiques, ainsi que l'attention portée par Voltaire à leur réception – et par suite à son positionnement même en tant qu'historien.

Le volume contient également un texte attribuable à Voltaire, le *Mandement du muphti suivi d'un Décret du divan*, édité par Nicholas Cronk. Le texte s'inscrit dans la mouvance des textes composés par Voltaire sur les affaires de Pologne pour soutenir Catherine II. Alors que Voltaire avait notamment pris la plume dans *Le*

5 Rappelons que ce texte, bien que publié séparément dans les *OCV* (t. 59), a été intégré à l'*Essai sur les mœurs* en tant que « Discours préliminaire » à partir de l'édition de 1769 (et qu'il figure comme tel dans l'édition Pomeau – Paris, Garnier, 1963 – de l'*Essai*). La note 10, p. 193, renvoie donc à un seul et même texte.

6 Ainsi, pour ne citer que deux exemples précis, de l'interrogation de Voltaire sur l'ignorance par les autres peuples de l'histoire hébraïque (p. 100), ou de la réinterprétation de l'origine du manichéisme (p. 204) qui apparaissait dans la rédaction de 1756 de l'*Essai sur les mœurs* (*OCV*, t. 22, chap. 5, p. 112-113).

7 Voir par exemple les contes « absurdes » d'Hérodote, déjà mis en valeur dans les *Remarques sur l'histoire* de 1742 (*OCV*, t. 28B [2008]), et la prostitution des femmes du temple de Babylone (*Fragments*, p. 110).

8 Par exemple sur la question des portraits et des harangues, p. 104. De même, le principe selon lequel « tout change » n'apparaît pas seulement de manière insistante à partir du *Dictionnaire philosophique* (*Fragments*, p. 186, n. 5), mais dès la première rédaction de l'*Essai sur les mœurs*.

Tocsin des rois (1772), il s'était ensuite rendu compte de ses illusions sur la politique réelle de la tsarine. En tant que réfutation du *Tocsin des rois*, le *Mandement du muphti* pourrait alors être lu comme une auto-parodie de Voltaire. En l'absence de tout élément externe permettant de certifier l'attribution à Voltaire, l'introduction de N. Cronk expose en détail les arguments nourrissant cette thèse, et sa réfutation possible, même si la première l'emporte. On regrettera cependant que le texte lui-même ne soit pas annoté et que certaines références ne soient pas plus expliquées. Dans la mesure où bien des allusions historiques renvoient à des épisodes traités notamment dans *l'Essai sur les mœurs*, la critique interne aurait peut-être permis d'étayer le dossier introductif : si les propos ont évidemment valeur ironique, les matériaux et les données ne permettraient-ils pas de repérer d'éventuelles convergences de sources ?

Myrtille Méricam-Bourdet,
CERPHI (UMR 5037)

418

Voltaire, *Lettres philosophiques*. Édition critique par Olivier Ferret et Antony McKenna, Paris, Éditions Classiques Garnier, coll. « Bibliothèque du XVIII^e siècle », 2010, 604 p.

Gustave Lanson's pioneering critical edition of the *Lettres philosophiques* is now celebrating its 101st birthday, and so there is rich symbolism in publishing a fresh edition of the work to inaugurate the Classiques Garnier's series 'Bibliothèque du XVIII^e siècle'. This new edition follows Lanson in taking the 1734 Jore version as its base text, but it is not a full critical edition (in a revealing hesitation, the work describes itself as an 'édition critique' on the title page, but only as an 'édition' on the front cover). In addition to the text, we are given some variants drawn from a selective list of editions (placed unexpectedly on p.576); the printings deriving from the two London editions of 1733 and 1734 are ignored (and it should be remembered that the *Letters concerning the English nation* do include the 'Anti-Pascal' from 1741). In separate sections following the text we find a 'choix de variantes;' the appendices also found in the Lanson edition; two annexes, the first containing extracts from Voltaire's correspondence (61 pages – 10% of the book – taken from the critical edition of another publisher...) and the second a helpful concordance of Pascal editions; and finally the 'notes éditoriales'. Endnotes may be less convenient for the reader than footnotes, but they have the distinct advantage of allowing more space, and these notes are useful and extensive. They also include often long bibliographies, which are in effect guides for further reading (the notes do not normally assimilate the research detailed in the bibliographies).

At the beginning of the edition is a 50-page Introduction, signed by Antony McKenna. This is an article with a thesis, and does not pretend to be a general introduction to the work as a whole: so the subject of Voltaire in England is dealt with in three pages, and there is no discussion at all of the literary form of the work, nor of its stylistic qualities; there is not even discussion of the impact of the work on Enlightenment thought except in so far as it concerns the reception of Pascal. A. McKenna has previously written at length about the place of Pascal in the *Lettres philosophiques* in his important *De Pascal à Voltaire. Le rôle des Pensées de Pascal dans l'histoire des idées entre 1670 et 1734* (1990), and he continues that discussion here, emphasising the centrality of the twenty-fifth letter to the work as a whole. There is of course no inconsistency in the claim that the *Lettres philosophiques* are about Pascal as well as about English philosophy, for the simple reason that Pascal was well known and much discussed in England at this time (the second edition of Kennet's translation of Pascal's *Pensées* appeared in 1727, when Voltaire was in London): others, including Roland Desné, have previously made this point, but A. McKenna develops the argument further here, and his Introduction makes a significant contribution to our understanding of the philosophical debate in the *Lettres philosophiques*.

In stressing that this is essentially a 'philosophical work,' the editors plant themselves of course firmly and deliberately in the tradition of Lanson, who, because he ignored the reception and readership of the work outside France, was able to describe it, in an over-quoted phrase, as the first bomb thrown at the Ancien Régime. The thesis of this edition suggests two thoughts. The first is to wonder whether what is most original about the *Lettres anglaises* (as Voltaire calls the work in his correspondence) is not so much the exposition of a philosophical position (important as that is) as the promotion of a cultural model of society, describing what John Robertson has recently called the 'commercial sociability' that unified the Enlightenment as a European movement. Voltaire's response to Pascal is a small part of this larger whole. In this perspective, passing cultural comment on, say, Pope's commercially successful translation of Homer or London's enthusiasm for the great Italian singers of the age (among them the alto Senesino – not 'Seresino' [p.158, 481]) is not without significance for the broader 'philosophical' aims of the work. Secondly, this edition presents us with the image of the *Lettres philosophiques* as an essentially static work. Current research on some of Voltaire's major prose works – the *Essai sur les mœurs*, for example, or the *Dictionnaire philosophique* – is showing how these are works in perpetual movement. This is true too of the *Lettres philosophiques*, and neither the fact nor the nature of the work's evolution is addressed here (which makes the selective list of editions potentially misleading – these are not republications

of the same text under the same title). This new edition, situated within the intellectual framework of the Lanson edition, necessarily shares its strengths and weaknesses. It does not aim to replace Lanson as the edition of reference, but it has the real merit of provoking many questions for future research.

Nicholas Cronk,
Université d'Oxford, Voltaire Foundation

Voltaire : textes interdits. Textes choisis et présentés par Laurence Macé, Paris, Éditions Garnier, 2010, 191 p.

420

In her “Préface” to this anthology, Laurence Macé argues that Voltaire seems so comfortably familiar today that we risk underestimating the disturbing and provocative qualities of his writing. We know of course that Voltaire often exaggerated the dangers of censorship (which he was adept at turning to his advantage), but even so the circulation of many of his works, especially some of the early works, did threaten seriously to compromise him. This welcome and accessible anthology brings together a range of Voltaire’s texts that were censored in one form or another. Some are well known (*Candide*, the *Dictionnaire philosophique*), others less so (*Les Questions de Zapata, Dieu et les hommes*), and limitations of space mean that most of these texts are presented in the form of extracts. Texts like *La Voix du sage et du peuple* and the *Lettre de Charles Goulu à ses frères jansénistes* are not easy to find outside of a library, and it is very good to have them here in full. Even hardened Voltaire specialists will make discoveries in this anthology: particularly delightful is the *Extrait du décret de la sacrée congrégation de l’Inquisition de Rome*, a parody (or perhaps a pastiche...) of a decree of the Holy Office, signed by Cardinal Coglione-Coglionaccio. Voltaire’s other parodies of censorship might have been added as a complement: the “Approbation” which introduces *Zadig*, and – perhaps – the “Décret du Divan” following the *Mandement du muphti* (OCV, t. 75B [2009]). Particularly valuable for students, and so for teachers, is the presence of some of Voltaire’s early verse: three early poems written against the Regent, *La Bastille*, the *Épître à Uranie* and *Le Mondain*; there is also an extract from *La Pucelle*. A noteworthy feature of this anthology is the fact that L. Macé has sometimes presented the texts in their earliest form, to show more clearly the version that attracted the ire of the censors. This is an important way of re-presenting familiar texts in a less familiar light: *Le Mondain* describes Adam and Eve thrashing around in the mud, “*Les ongles longs, un peu noirs et crasseux*,” but this better-known later version of the poem had been (literally) cleaned up, and it is easier to grasp why the poem was found so shocking when we return to the earlier version: “*Vos bras velus, votre main écaillée, / Vos ongles longs, crasseux,*

noirs et crochus.” This interesting anthology is doubly welcome: it sheds new light on the question of Voltaire and censorship; and its modest price broadens the range of texts which teachers can make available to students.

Nicholas Cronk,
Université d’Oxford, Voltaire Foundation

James Hanrahan, *Voltaire and the parlements of France*, SVEC 2009:06, Oxford, Voltaire Foundation, 2009, xii + 265 p.

Parce qu’il se situe à la croisée des études littéraires, de l’histoire intellectuelle et de l’historiographie, l’ouvrage de James Hanrahan propose une riche synthèse sur un sujet jusque-là souvent envisagé avec des partis pris quelque peu simplistes. Comme le souligne l’auteur, la critique s’est souvent focalisée sur l’image que Voltaire a donnée des parlementaires et du rôle des parlements dans le royaume de France à partir de l’affaire Calas, en particulier dans son *Histoire du parlement de Paris*. Il est bien connu que Voltaire vouerait une haine viscérale à des parlementaires imbus de leurs préjugés, guidés par le fanatisme, et victimes de leur ignorance. Par une méthode rigoureuse, J. Hanrahan démonte une vision aussi manichéenne en soulignant la complexité du point de vue voltairien sur le sujet.

En se déployant de manière chronologique, et en envisageant les débuts de la carrière de Voltaire, l’étude se déprend tout d’abord de l’illusion rétrospective conduisant à prendre les positions exprimées de manière bruyante dans les années 1760 pour des vérités générales, ou à sur-interpréter certaines mentions des œuvres antérieures comme autant de signes avant-coureurs de la suite. Par ailleurs, l’auteur s’appuie sur une synthèse critique des travaux historiographiques rendant compte des rapports entre parlements et monarchie, afin de remettre en question les cadres interprétatifs en vertu desquels les critiques – soit historiens, soit littéraires – ont souvent évalué la position de Voltaire. Or, non seulement les oppositions simplistes se voient remises en cause, mais les nouvelles interprétations historiographiques sont mises à profit pour une réévaluation « littéraire » de la place de Voltaire et de son œuvre dans le champ politique. Sans reprendre exhaustivement les conclusions de l’ouvrage, on remarquera que l’opposition supposée de Voltaire n’a pas toujours été telle, et qu’elle masque des variations et des distinctions que fait apparaître une prise en compte rigoureuse du contexte d’apparition des textes, mais aussi des « contraintes » auxquelles ces « textes » répondent – œuvres publiquement assumées, œuvres anonymes, textes pamphlétaires, correspondance, etc.

L’ouvrage se penche enfin utilement sur la somme de Peter Gay (*Voltaire’s politics. The poet as realist*, Princeton, Princeton University Press, 1959) afin

d'en remettre en question quelques-uns des présupposés et des conclusions, en particulier la notion d'« absolutisme constitutionnel » et le soutien apporté par Voltaire aux tentatives de réformation de la monarchie par le chancelier Maupeou. Si J. Hanrahan réévalue la portée de ces réformes et souligne que Voltaire avait conscience de leur faible envergure – faisant de son soutien à Maupeou la marque d'un pragmatisme opportuniste soucieux d'accorder les moyens avec les objectifs –, on retiendra surtout la portée générale des conclusions : la pensée de Voltaire s'accommode mal de cadres définis *a priori*, mais on aurait tort d'y voir le signe d'une faiblesse. Tendue vers l'action, elle évalue et réévalue sans cesse les partis en présence. C'est pourquoi, si l'on peut à bon droit y distinguer des constantes, il nous semble qu'on doit aussi se montrer attentif au détail des circonstances, à l'écart de tout monolithisme de la pensée. Si elle pourra être ponctuellement approfondie par une prise en compte plus fine encore des enjeux pesant sur le choix de certains genres textuels (l'écriture de l'histoire, résolument politique, qui n'attend pas les années 1750-1760 pour s'exprimer ; l'écriture pamphlétaire, avec laquelle la première a des points communs...), l'étude de J. Hanrahan propose d'ores et déjà une réinterprétation de l'œuvre de Voltaire témoignant de la nécessité d'une maîtrise large des domaines mis en jeu par son appréhension, à l'écart de toute séparation stricte de la littérature, de l'histoire et de la politique.

Myrtille Méricam-Bourdet,
CERPHI (UMR 5037)

Jörg Kreutz, *Cosimo Alessandro Collini (1727-1806). Ein europäischer Aufklärer am kurpfälzischen Hof*, Ubstadt-Weiher, Verlag regionalkultur, coll. « Mannheimer historische Schriften », 2009, 682 p.

Après les ouvrages érudits de Christophe Paillard sur la vie de Jean-Louis Wagnière⁹, le dernier secrétaire de Voltaire, Jörg Kreutz s'attaque, dans sa thèse soutenue à Mannheim en 2008, au prédécesseur de Wagnière, Cosimo Alessandro Collini. L'étude se veut exhaustive. L'ouvrage a pour objectif, d'une part, d'analyser l'ensemble de l'œuvre du Florentin Cosimo Alessandro Collini jusqu'alors négligée par l'historiographie. Dans ce sens, son étude a pour but surtout de reconstituer sa bibliographie. Les recherches de J. Kreutz s'appuient sur un grand corpus épistolaire inédit ou tombé dans l'oubli. D'autre part, par ce travail, l'auteur vise à contribuer à l'histoire des savants européens du XVIII^e siècle,

9 *Jean-Louis Wagnière ou les Deux morts de Voltaire. Correspondance inédite*, Saint-Malo, Éditions Cristel, 2005 ; *Jean-Louis Wagnière, secrétaire de Voltaire. Lettres et documents*, SVEC 2008:12.

car, selon J. Kreutz, Collini personnifie de manière paradigmatique ce type de savant cosmopolite dont la constitution de l'idéal de la civilisation française dans toute l'Europe permit la promotion autant professionnelle que sociale.

J. Kreutz divise son étude en trois chapitres de longueur presque égale qui sont eux-mêmes subdivisés en plusieurs sections. Le premier d'entre eux, intitulé « De Florence à Mannheim », est consacré aux années 1727-1759, et d'abord à la jeunesse de Collini en Italie et à la période turbulente de sa fuite de Florence, sa ville natale. Il est le cinquième enfant d'une famille florentine issue de la bourgeoisie aisée et rien ne pouvait pronostiquer sa carrière mouvementée et cosmopolite. Alors qu'il a entrepris des études de droit à Pise, le jeune homme quitte soudainement la ville avec un ami et la compagne de celui-ci pour la Suisse. Les raisons de ce rebondissement sont peu connues : il voulait probablement accompagner son ami qui commettait une mésalliance en s'unissant à une religieuse échappée du cloître. Cette décision de fuir Pise avec les amoureux aura pour Collini de graves conséquences : il ne pourra y retourner qu'en 1775. L'auteur suit ensuite la biographie de Collini à partir des différents lieux où celui-ci essaya tant bien que mal de s'établir. Au mois de mai 1750, Collini gagne Berlin, où malgré le soutien de son bienfaiteur Hieronymus von Salis qui lui envoie des lettres de recommandation et de l'argent, il a des difficultés à trouver un poste. Presque par hasard, comme le démontre l'auteur, Collini fait la même année la connaissance de Voltaire à Potsdam. Cependant, il lui faut attendre deux ans pour prendre la place de Richier de Louvain, le secrétaire renvoyé par Voltaire à l'occasion de l'affaire de Lessing.

L'auteur consacre la majorité du premier chapitre à la « période voltairienne » de quatre ans, durant laquelle Collini devient le principal secrétaire du philosophe. La correspondance avec Salis autant que celle avec Johann Daniel Schöpflin, un universitaire alsacien, et les mémoires de Collini, sur lesquels J. Kreutz appuie ses recherches, témoignent d'une relation compliquée entre les deux hommes. Collini se plaint d'un travail dur et épuisant auprès d'un philosophe hyperactif. À plusieurs reprises, il tente de prendre congé de son patron d'autant qu'après leur séjour à Plombières en compagnie de Mme Denis, son rôle de confident du philosophe diminue. Il se voit de plus en plus réduit à la fonction de domestique. Dans ses lettres, il compare son séjour auprès de Voltaire à un esclavage. Mais il indique aussi qu'il peut tirer profit du poste qu'il occupe auprès du philosophe, une position qui était sans doute accompagnée d'une grande réputation. Il ne quitte les Délices qu'en juin 1756, après l'intervention de la nièce qui exigeait le licenciement du secrétaire.

La section suivante, beaucoup plus courte que la précédente, traite surtout de la période où il séjourne à Strasbourg et où il devient, faute de mieux, gouverneur du fils du comte Sauer. Pendant les trois années de son séjour

alsacien, Collini suit avec son protégé les cours d'histoire et de diplomatie prodigués par Schöpflin. Quoique destinés à l'éducation du jeune comte Sauer, ces cours profitent énormément à Collini : c'est dans cette période de l'apprentissage que se révèlent son intérêt pour l'histoire naturelle et sa méthodologie. Ainsi, il acquiert des connaissances qui lui seront utiles pour être engagé à la cour de Mannheim quelques temps plus tard. Avant d'accomplir sa vocation comme directeur du cabinet d'histoire naturelle à la cour de Mannheim, il embrasse la profession de secrétaire personnel auprès du prince électeur palatin Karl Theodor puis d'historiographe du palatinat électoral. C'est sur cette période des activités palatines de ce jeune Florentin (entre 1759 et 1777) que s'ouvre le deuxième chapitre intitulé « Réussite et carrière à la cour de Mannheim ». Collini doit cet emploi qui lui procure pour la première fois un revenu stable aux efforts de Voltaire, une fois leur prétendue dispute surmontée. Bien qu'on ne sache que peu de choses des circonstances de leur séparation, J. Kreutz montre que la relation entre les deux hommes n'est jamais vraiment rompue mais qu'elle devient une sorte de donnant-donnant : Voltaire fait vivre la réputation de son protégé à la cour et il s'attend à ce que le Florentin représente en revanche en quelque sorte ses propres intérêts à Mannheim. Dans le même temps, Collini devient peu à peu un érudit des Lumières, reconnu par la communauté scientifique en Allemagne dont les activités s'orientent autour de son appartenance à l'Académie des sciences et à la collection d'objets relatifs à l'histoire naturelle. En 1761, il rédige son *Discours sur l'histoire de l'Allemagne* dont la dédicace sera corrigée par Voltaire. Collini insiste surtout sur l'idée de l'utilité de son ouvrage fondé sur ses connaissances acquises pendant son séjour en Allemagne. Mais, dans l'introduction, il fait aussi allusion à Voltaire et à Schöpflin, les « leçons et les Lumières d'un savant professeur de l'université de Strasbourg » l'ayant motivé à écrire ce discours. À la cour, il s'occupe en outre de la mise en scène de l'*Olympie* de Voltaire puis de l'impression de sa pièce, et renforce de cette manière son rôle d'intermédiaire entre Ferney et Mannheim ainsi que sa réputation d'homme des lettres. La parution du *Précis de l'histoire du Palatinat du Rhin, depuis que la maison régnante le possède jusqu'à nos jours*, en 1763, lui assure la charge d'historiographe du palatinat électoral. Les années suivantes, Collini semble parvenir au sommet de sa carrière : il devient membre fondateur de la nouvelle Académie des sciences puis, en 1764, directeur du Cabinet d'histoire naturelle dont la collection connaît à cette époque une période d'apogée. Collini s'attaque à sa nouvelle tâche avec une grande ferveur et réussit à rassembler des objets de grande valeur pour la postérité.

J. Kreutz consacre le dernier chapitre de son travail – qui est aussi le plus court – aux années 1778-1806, une période peu favorable pour le cosmopolite florentin. En 1778, Karl Theodor quitte Mannheim pour s'installer à Munich après avoir hérité de la Bavière. Puis suit, la même année, la mort de son ami et protecteur Voltaire. Après ces deux événements, Collini est hanté par la précarité de sa position à la cour électorale. Bien qu'il rédige plusieurs ouvrages scientifiques, comme les *Considérations sur les montagnes volcaniques*, pendant ces années d'incertitude, il consacre l'essentiel de son attention à la conservation du Cabinet d'histoire naturelle dont il a augmenté et complété le nombre des pièces exposées. La ville de Mannheim ayant subi de graves dommages durant les troubles consécutifs aux guerres révolutionnaires, Collini cherche la meilleure solution pour sauver les pièces du Cabinet. Malgré tous ses efforts, il ne réussit pas à empêcher le déménagement des objets du Cabinet à Munich, qui commence en 1802. Fatigué par ce vain combat mené à un âge déjà avancé, Collini assiste malgré lui au déclin de l'Académie des sciences de Mannheim.

Dans ce mémoire de thèse, J. Kreutz s'est astreint à un immense travail de recherche et présente au lecteur l'itinéraire biographique de Collini avec une verve et une minutie inlassable qui perd cependant peut-être de vue l'analyse de l'ensemble : le rapport entre les Lumières européennes et la cour palatine. Grâce à la correspondance avec la famille Salis conservée dans les archives de Chur, J. Kreutz réussit à apporter un nouvel éclairage sur le séjour de Collini chez Voltaire dans sa fonction de secrétaire, dont on savait peu de choses. En dépit du luxe de détails, l'auteur rencontre les limites de sa recherche dans les lacunes de la correspondance sur laquelle se fonde l'essentiel de sa recherche biographique. Néanmoins Collini peut et doit être considéré comme un intermédiaire culturel et un homme des Lumières par excellence, surtout par ses tardives *Lettres sur les Allemands* (1790) qui embrassent l'ensemble de son œuvre. Ce texte, selon J. Kreutz beaucoup plus perspicace que le *De l'Allemagne* de Mme de Staël, montre en quoi consiste la spécificité de l'*Aufklärer* florentin, à savoir son effort réconciliateur et son attitude fondamentale : celle d'un cosmopolite et d'un humaniste. Le plus grand mérite de cette étude réside certainement dans la mise au jour des documents jusqu'alors inutilisés ou inédits qui figurent en annexe. Dans l'ensemble, J. Kreutz atteint le but qu'il s'est proposé : il donne une biographie complète de cet érudit florentin peu considéré jusqu'ici par l'historiographie et offre ainsi, après l'étude sur Wagnière, un éclairage important sur la vie des hommes de l'entourage de Voltaire.

Ewa Mayer,
Université de Hambourg

Christophe Paillard, *Voltaire en son château de Ferney*, Paris, Éditions du Patrimoine-Centre des monuments nationaux, 2010, 64 p.

426

Cette brochure luxueusement éditée se présente modestement comme un guide pour la visite du château de Ferney. Mais elle a été conçue et rédigée par un voltairiste érudit, dont les travaux notamment sur Wagnière, secrétaire de l'écrivain, sont bien connus, qui est en même temps un habitant de Ferney, l'un des animateurs des activités voltairiennes sur place, et aussi un analyste compétent de la philosophie du patriarche. Aussi l'intérêt de ce petit livre dépasse-t-il largement son utilité touristique. Le texte, très clair, mais dense et riche, présente tout à la fois le château et son propriétaire, en montrant comment le lieu exprime à merveille bien des aspects de l'homme. Après un bref rappel des raisons qui conduisirent Voltaire à s'installer dans ce canton lointain, Christophe Paillard raconte l'acquisition, les transformations et l'organisation du château, présente la vie qu'on y menait du temps de Voltaire, évoque la mort du grand homme et ses lendemains. Vient ensuite une description du domaine et des bâtiments, puis de chaque pièce, avec des explications très précises sur son usage, son ameublement, son état actuel. Une illustration très abondante et précisément commentée rassemble des plans, des tableaux et gravures d'époque, de nombreuses photographies. Enfin quelques pages fournissent des informations et des images sur le village de Ferney au temps de Voltaire. Ce guide exact et commode constitue aussi une introduction à l'histoire et à l'œuvre de l'écrivain, à sa pensée et à son rôle d'« intellectuel », à sa conception de la vie, à la société dont il était le centre. Écrit avec sobriété et vivacité, il fait une place à des témoignages piquants et à de multiples points de vue. Séduisant pour l'œil et pour l'esprit, utile au spécialiste comme au néophyte, il suggère avec justesse le climat qu'a su créer un illustre exilé dans son refuge doré.

Sylvain Menant,
Université Paris-Sorbonne, CELLF 17^e-18^e

ORAGES
LITTÉRATURE ET CULTURE (1760-1830)
N° 10 (mars 2011)

L'ŒIL DE LA POLICE

Éditorial d'Olivier Bara

L'œil de la police

Dossier

Introduction, par Flávio Borda d'Água

Catherine Denys, « Ce que la lutte contre l'incendie nous apprend de la police urbaine au XVIII^e siècle »

Vincent Milliot, « Catastrophe de la police et police de la catastrophe. Quelques réflexions sur les "crises" policières au XVIII^e siècle »

Christophe Cave, « L'œil observé » : critique du contrôle et de la surveillance policière chez Louis-Sébastien Mercier et dans les *Mémoires secrets* »

Gérard Gengembre, « Madame de Staël sous l'œil de la police (1796-1813) »

Brice Frigau, « Stendhal. La police et le poliçon »

Nicolas Gauthier, « Les crimes de la police dans les "mystères urbains" : mise en fiction des forces de l'ordre d'avant 1830 chez Raban et Dumas »

Henri Rossi, « Paul-Louis Alphonse Canler, un policier au-dessus de toute politique »

Odile Krakovitch, « Un exemple modèle de censure théâtrale sous la Restauration : l'affaire du *Cid d'Andalousie* (1823-1830) »

Textes

Le Cid d'Andalousie. Édition des procès-verbaux de censure (1823-1830) par Odile Krakovitch

Cahier d'Orages

Varia

Myrtille Méricam-Bourdet, « Pourquoi écrire l'histoire ? Le point sur l'œuvre de Voltaire dans les années 1760 et 1770 »

François Jacob, « *Mezzo voce* : la voix de la tragédie française à la fin du XVIII^e siècle »

Une lettre inédite de Stendhal à Anne O'Reilly, présentée par Brice Frigau

Fil-rouge

Jean-Noël Pascal, « "Le chevalier était de la police" : un policier poète, Antoine de Piis (1755-1832) »

Entretien

Bronislaw Baczkó (sur les journées des 5 et 6 octobre 1789)

R E V U E

voltaire

Numéros déjà parus

- N° 1 (2001) – **Hommage à René Pomeau**
ISBN 2-84050-223-2, 128 p.
- N° 2 (2002) – **Autour de *La Henriade***
ISBN 2-84050-255-0, 272 p.
- N° 3 (2003) – **Le *Corpus des notes marginales***
ISBN 2-84050-297-6, 388 p.
- N° 4 (2004) – **Voltaire éditeur**
ISBN 2-84050-361-1, 370 p.
- N° 5 (2005) – **Le dialogue philosophique**
ISBN 2-84050-394-8, 396 p.
- N° 6 (2006) – **La notion voltairienne de « mélanges »**
ISBN 2-84050-455-3, 368 p.
- N° 7 (2007) – **Échos du théâtre voltairien**
ISBN 978-2-84050-517-4, 382 p., 4 p. couleur HT
- N° 8 (2008) – **Approches voltairiennes des manuscrits clandestins**
ISBN 978-2-84050-588-4, 460 p.
- N° 9 (2009) – ***La Pucelle* revisitée**
ISBN 978-2-84050-657-7, 392 p.
- N° 10 (2010) – **Voltaire et l'histoire nationale**
ISBN 978-2-84050-696-6, 392 p.